

Le premier hebdomadaire des faits-divers

4^e Année - N° 147

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

20 Août 1931

DÉTECTIVE

Les hors la loi



“Haut les mains !” La police, envahissant un bouge, tombe en plein repaire de malfaiteurs. Image classique de ce monde étrange et redoutable des hors la loi, évoqué par l'enquête saisissante que nous publions à dater d'aujourd'hui.

(Lire, pages 7, 8 et 9, le sensationnel reportage de notre collaborateur Paul Bringuier)

Dans son dernier numéro

VOILA

le grand hebdomadaire

illustré

a publié

le premier article

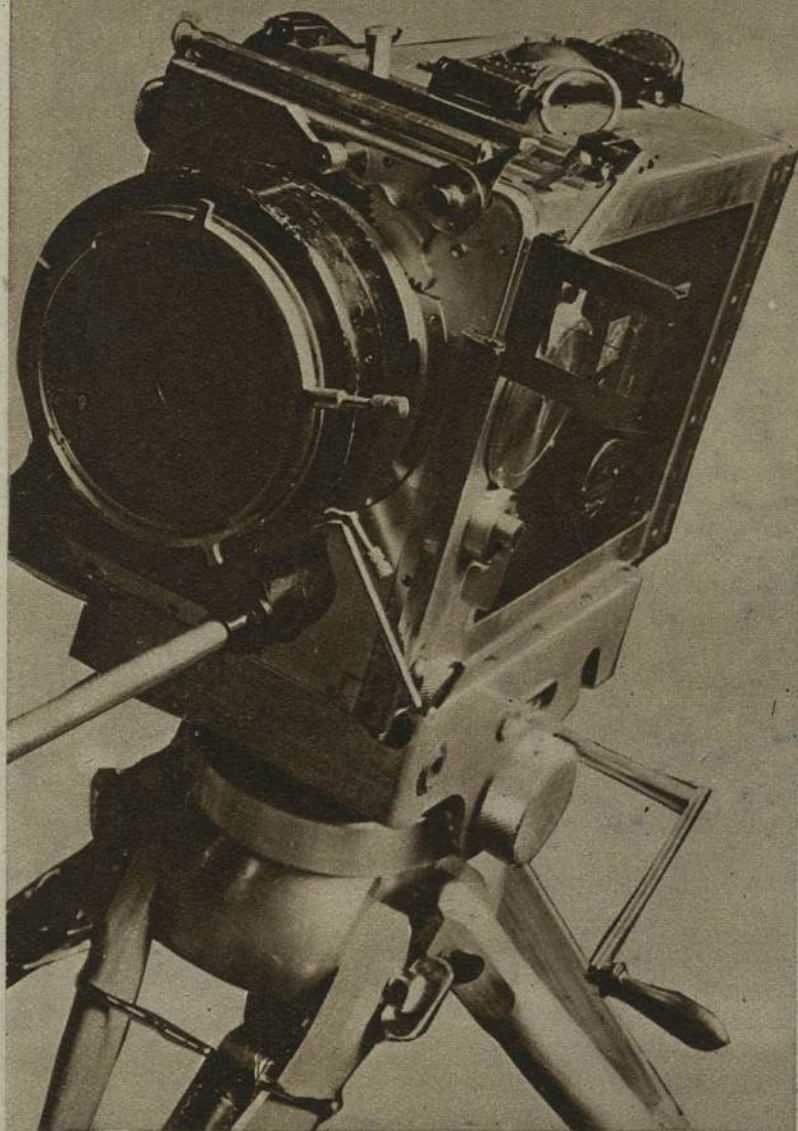
de

OK

grand reportage

par

Jean MASSON



PARTOUT

Pas de provocation

Un écho paru la semaine dernière à cette même page signalait un fait auquel on n'a pas attaché grande importance et qui appelle néanmoins une remarque particulière : il s'agit tout simplement de la provocation employée par certains policiers pour arriver à mettre la main sur l'individu qu'ils soupçonnent.

Qu'on nous comprenne bien et qu'il n'y ait pas d'équivoque ! Le sujet que nous traitons ici est grave ; il comporte un double aspect : un aspect social, en ce qu'il touche au problème de la sécurité publique, de la lutte contre les malfaiteurs ; un aspect personnel, nous dirions volontiers « moral », en ce qu'il pose la question si délicate des méthodes illicites, destinées à atteindre un but légitime.

Le but légitime, c'est évidemment de traquer, partout où ils se trouvent, les éléments dangereux pour l'ordre social... Tous les moyens, dira-t-on, sont bons pour parvenir à ce résultat et s'il est un domaine où peu importe la qualité des procédés employés, c'est bien celui de la police, qui, après tout, n'a d'autre raison d'être que cette surveillance incessante, ce dépistage de toutes les heures...

Oui, sans doute, nous ne méconnaissons pas la force de cet argument, mais nous ne croyons pas qu'il faille l'admettre sans discussion. Ce serait au surplus faire injure à un corps de fonctionnaires, dignes d'éloges, animés d'un souci professionnel et d'un courage souvent mis à l'épreuve que de généraliser la critique qui fournit le thème de notre chronique.

Il y a des nécessités, dira-t-on encore : on ne fait pas une besogne de police avec des archevêques ou des marquis : il faut pénétrer dans les « milieux » les plus divers et, pour franchir des portes bien fermées, utiliser tous les « trucs »...

Nous ne le contestons pas : ruse, habileté, flair, toutes qualités indispensables à un bon policier mais nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver un sentiment désagréable, lorsque nous constatons, à l'audience du tribunal correctionnel, des prévenus qui ont été littéralement provoqués à commettre un délit par un « indicateur » assisté d'un inspecteur, comme cela se produit assez souvent.

Le plus souvent, en matière de trafic de stupéfiants : c'était le cas relevé ici même la semaine dernière. Certes, nous n'ignorons pas que les trafiquants de drogues sont gens très avertis et qu'il est bien difficile de les pincer. Mais est-ce une raison suffisante, parce qu'on soupçonne tel individu de se livrer à un commerce interdit, qu'il soit marchand de poudre blanche ou recéleur, pour faire commettre, à des intermédiaires qui mettront la police sur la piste, la faute pour laquelle ils seront ensuite condamnés ?

Le cas s'est produit l'autre jour : la police recherchait un important dépôt de cocaïne dont elle avait eu vent aux environs de Paris ; dans un bar du faubourg St-Martin, un inspecteur accoste une « relation » de passage, se présente en client, amorce un achat important de drogue et le dépôt est découvert...

Le trafiquant fut le plus sévèrement puni, l'intermédiaire ne fut pas oublié, non plus...

Eh bien ! nous le répétons, cela nous choque : sous le couvert de l'ordre public, tout n'est cependant pas tolérable. Qui nous assure que l'intermédiaire en question, peut-être occasionnel, eût commis le délit, s'il n'y avait été poussé par l'inspecteur ? Etendons l'observation à d'autres cas : la police se méfie d'un individu qu'elle croit être un recéleur ? A-t-elle le droit de lui apporter une marchandise prétendument volée pour voir s'il résistera à l'offre alléchante ? Où irait-on avec des mœurs pareilles ? Quelle serait la moralité d'une justice qui ne frapperait que le provoqué, en épargnant le provocateur ? A quels actes n'aboutirait-on pas ?

Autant d'interrogations qui nous troublent dans notre souci de justice.

PARTOUT

La poudre maléfique

Nous avons jadis relaté ce pittoresque procès de divorce qui était engagé devant la troisième Chambre du tribunal de la Seine. Le mari reprochait à sa femme — et c'était son principal grief — d'avoir commis à son égard la pire des injures... Laquelle ? Voici :

Monsieur se plaignait de n'avoir plus, depuis quelques mois, les mêmes ardeurs, les mêmes qualités physiques... La cause, c'était tout simplement, assurait-il, une pincée de poudre de nénuphar — aux vertus réfrigérantes bien connues — que sa femme faisait verser chaque matin dans son chocolat par une vieille nourrice corse...

Le procès fut plaidé et la poudre de nénuphar invoquée devant le tribunal qui s'en amusa beaucoup.

Mais le mari ne rapporta pas la preuve de cette accusation et il a perdu son divorce.

Une cause exceptionnelle

L'histoire est authentique : une femme se prétend la fille du roi d'Angleterre, fille naturelle, non reconnue et c'est pourquoi elle veut intenter une action en recherche de paternité devant la première Chambre du tribunal.

Procès de choix, s'il voyait jamais le jour de l'audience. Mais quel avocat s'aviserait de le plaider et quel avoué, auparavant, de délivrer à Sa Majesté Britannique l'assignation ?

Quand on demande à l'intéressée si elle a quelque preuve de son allégation, elle confie que sur une partie postérieure de son anatomie se trouvent gravées, sinon tatouées, les armes de la famille royale ; et elle en conclut que c'est une preuve décisive.

Plusieurs avocats parisiens ont été déjà consultés : jusqu'à présent, ils ont tous décliné cette cause exceptionnelle.

Sous le manteau

A Moabit, le siège de la Police Criminelle de Berlin, une dame dut déposer ces jours-ci dans une affaire qui la concernait : un cambriolage commis chez elle et dont les auteurs avaient été appréhendés.

Lorsque le témoin en vint à prêter serment devant le tribunal, le Président lui demanda d'enlever ses gants et son manteau de fourrure. La dame hésita, embarrassée. Le Président insista de la façon la plus énergique ; alors, le témoin, rougissant, s'avança vers le juge et lui chuchota quelques mots à l'oreille : s'étant réveillée très tard, elle ne voulait pas manquer l'audience et telle qu'elle sauta du lit, elle mit son manteau, ses bas, ses gants et son chapeau, héla un taxi et arriva juste à temps pour déposer.

Pour prouver ses allégations, la dame releva le haut de son manteau. Là-dessus, le Président sourit, le Procureur sourit lui aussi et la dame prêta serment en chapeau et en manteau.

Vacances

Pour faire suite à l'écho récemment paru à cette même place, il convient de signaler que les autorités judiciaires ont admis les critiques que *Détective* avait formulées contre un projet de session de la cour d'assises de la Seine, au mois d'août. Déplacement inutile des magistrats et des jurés, perte des vacances pour des gens qui en ont besoin, après une année de travail, alors que les criminels peuvent attendre leur tour d'être jugés...

Il n'y aura donc pas d'affaire soumise au jury parisien pendant les vacances.

Et, comme on dit au Palais, c'est justice.

Publicité

de « *Détective* »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : *Néo Publicité*, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue



Une entreprise de démolitions était chargée de jeter bas un îlot d'immeubles insalubres, compris entre les numéros 94 à 102 de la vieille rue Mouffetard. Alors que trois ouvriers venaient de faire basculer un pan de mur qui s'écroula à l'intérieur du chantier, le plancher du premier étage, sur lequel tombèrent les décombres, s'abattit avec fracas, entraînant les ouvriers Boulay, Chaussidière et Olivera dans sa chute. Enfoncé pendant des heures sous les plâtres et les madriers brisés, ils furent tirés de là, comme par miracle, peu gravement atteints. Les précautions d'usage dans le bâtiment ont-elles été observées et, dans une maison aussi vétuste que celle où s'est produit l'accident, n'aurait-on pas dû redoubler de vigilance et de précautions ? Ci-dessus, un des blessés emporté sur une civière.

Chez les « exclus »

Quelques erreurs se sont glissées dans les derniers articles du reportage de notre collaborateur Marcel Montarron sur les compagnies de discipline. D'abord il fallait lire : dans les affaires de voies de faits sur les inférieurs et non sur les supérieurs, le haut commandement s'immisce dans les arrêts de la justice militaire.

D'autre part, ce n'est pas une, mais plusieurs absences illégales qui font envoyer les légionnaires au « bagne » de Colomb-Béchar.

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION

PARIS (VI^e) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

RÉDACTION

DIRECTEUR :
GEORGES KESSEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
FRANCE ET COLONIES.....	65.»	35.»
ÉTRANGER (TARIF A).....	85.»	45.»
ÉTRANGER (TARIF B).....	100.»	55.»

DÉTECTIVE

MACHINATIONS

Le papier est un hasard. Je ne l'aurais pas fait si je n'avais pas eu un accident d'automobile. Ma voiture et moi-même ayant été quelque peu endommagés dans l'aventure, j'eus à entrer en pourparlers avec une compagnie d'assurances. C'est une très importante maison et il se trouve que le directeur me connaît. Nous nous sommes rencontrés dans quelque vilégiature. Tout ceci pour expliquer qu'avant-hier j'étais assis dans un fauteuil à côté du bureau de ce directeur dans le très somptueux cabinet de réception qu'il occupe sur le boulevard. La conversation était des plus cordiales. Bref, le mince objet de notre rencontre ayant été rapidement épuisé, nous en vinmes assez rapidement à un échange de vues générales. Il devait avoir ce jour-là une heure de loisir entre deux rendez-vous. Il s'attarda et s'oublia à bavarder avec moi et c'est ainsi que j'obtins, sans coup férir, les curieux aperçus que l'on va lire sur la vie, l'activité et les craintes d'une grande compagnie d'assurances.

■ ■ ■

« Vous croirez peut-être, mon cher, que notre métier est de tout repos. Vous avez calculé sans doute, comme la plupart de nos contemporains, que les compagnies d'assurances ont imaginé leur devis et établi un tarif de telle sorte que dans le pire cas elles ne puissent, au bout de l'année, avoir un bilan de perte. Pour un monsieur, qui, possédant une automobile, et s'étant assuré « tous risques », nous verse une prime de plusieurs mille francs par an, a un gros accident et se voit rembourser au décuple ce qu'il a versé, combien d'autres, sages et prudents, n'ont jamais d'accrocs et nous laissent le montant intégral de leurs primes. Combien d'autres, surtout des jeunes ménages, désireux de se donner mutuellement une preuve préalable de reconnaissance, s'assurent sur la vie et, pendant des dizaines et des dizaines d'années, enrichissent le coffre, poursuivis qu'ils sont par une bonne santé tenace, etc., etc... »

« Mais tout ceci est bouleversé par les trucs. Il n'est pas une branche du commerce ou de l'industrie qui soit, à ce point, visée par le « chiqué » sous toutes ses formes. Il y a d'abord ceux qui se contentent de ce que je pourrais appeler « la matérielle ». Ainsi le propriétaire, petit bourgeois, d'une petite voiture paie chez nous une assurance « tous risques » qui lui coûte deux mille francs par an. Il s'arrange pour avoir, au cours de l'année,



Ci-dessus : La maison de la fiancée de Christian, à Clichy, où il revint au bout d'un mois.

Ci-dessous : COINCIDENCE— Police d'assurance, 14 juin; disparition, 14 juillet; retour, 14 août; mariage prévu, 14 septembre.



pour mille huit cents ou mille neuf cents francs de petites réparations diverses à son tacot. Ainsi sa prime est remboursée et il est toujours couvert dans l'hypothèse d'un accident grave. Parfois même, il insiste sur l'accident pour que la réparation soit proportionnée à la prime. A-t-il trois ou quatre fois écorné ses ailes, sans que le dommage soit assez grave pour justifier un remboursement de notre part, il prend un beau jour son élan et fait une brutale marche-arrière, écrase complètement ses ailes contre un mur. Il est assuré « tous risques ». Nous voilà forcés de lui remplacer entièrement ses ailes. Bien entendu, il se gardera de dépasser dans l'année, en réparations, les deux mille francs de primes.

« Ceci nous inquiéterait assez peu. Ce sont les gros qui nous font du mal, ceux qui sont gourmands, les véritables escrocs qui préparent longuement une affaire sensationnelle et quelquefois réussissent à nous extorquer des sommes considérables. Que voulez-vous que nous fassions quand un monsieur Saret et les sœurs Schmitt font disparaître en les faisant dissoudre dans l'acide sulfurique deux ou trois personnes, parfaitement assurées sur la vie par nous. Pour deux ou trois affaires que le hasard, une imprudence de leurs auteurs ou la sagacité de la police parvient à révéler combien d'autres restent à la fois ignorées et impunies.

« Tenez, parmi celles pour lesquelles nous avons le plus de chance de croire que nous avons été roulés, je vais vous raconter celle du malheureux explorateur anglais, martyr mais assuré sur la vie.

« Le colonel en retraite de l'armée des Indes Fowcet s'ennuyait à Londres, résolu d'entreprendre un grand voyage d'explorations, il y a quelque trois ans de cela. Il choisit le centre nord de l'Amérique du Sud, c'est-à-dire les régions sauvages de l'embouchure de l'Amazone, peuplées d'Indiens cruels et impitoyables. Le colonel avait un ami, journaliste renommé à Londres. Il suffit à cet ami de publier dans un journal cent lignes bien senties pour qu'aussitôt les souscriptions au bénéfice de l'expédition se fissent nombreuses.

« Pourvu de quelques dizaines de milliers de livres, Fowcet partit. Il laissait à Londres sa femme munie d'un solide contrat d'assurances sur sa vie à lui, d'un million.

« Le colonel arrivé au Brésil s'engagea dans la forêt et, plus jamais, ne reparut.

« Après quelques semaines, sa jeune veuve réclama à cor et à cris son mari ou la prime d'assurances. La compagnie se défendit et le Gouvernement anglais envoya une expédition de secours à l'Amazone, puis une autre. Les expéditions s'arrêtèrent au seuil de la forêt, regardèrent attentivement autour d'elles et s'en retournèrent dire : « Nous n'avons pas rencontré le colonel, il doit être mort. » Au

en personne où ils sont. Le gouvernement de Sa Majesté n'est pas désireux que ce petit scandale soit davantage ébruité. »

« Et la colonelle garda le million.

« D'ailleurs, mon cher Monsieur, l'actualité de cette semaine est particulièrement chargée à notre endroit. Avez-vous lu l'histoire extraordinaire de ce jeune homme, M. Christian Navarre, qui passa pour mort pendant un mois? Cette famille pour tout dire si elle n'a pas de chance avec les menus accidents de la vie se rattrape largement sur notre dos, à nous, assureurs. Ainsi un des deux frères Navarre se fit arracher un jour, accidentellement, par un outil, un doigt. Tout précisément il avait fait assurer ses mains et toucha cent vingt mille francs. Peu de temps après, leur usine de verroterie fut abîmée par un incendie. L'affaire était douteuse, et la compagnie d'assurances déposa même une plainte au parquet contre inconnu. Mais l'affaire ne put pas avoir de suite judiciaire et les Navarre touchèrent là encore leur prime : cent soixante mille francs.

« Enfin, il y a eu l'affaire de ces jours-ci. Christian Navarre qui venait de se faire assurer sur la vie pour un million, disparut au cours d'une promenade en auto. On retrouva sa voiture près de Saint-Nazaire, parmi les rochers de la grève, mais déposée là comme par une main divine, sans détérioration. La première hypothèse fut naturellement que le jeune homme avait été emporté par les flots. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que son frère réclamait à la compagnie le million de prime. Seulement, cette fois, l'affaire n'était pas aussi simple. Un acte de décès sur disparition ne peut être établi qu'après des années, des années de démarches et de patience. La compagnie ne marcha pas.

« Alors, un mois après, Christian Navarre reparut hébété, amnésique, divagant. Tout est pour le mieux. Pour ce qui est de moi, je viens de recevoir la visite d'une voyante qui s'intéressait à la question et qui, sur-le-champ, s'est mise en trances et a reconstitué devant moi l'aventure de Christian Navarre. Elle me l'a décrit, arrêté sur la route et enlevé par des hommes coiffés de cagoules, amené dans les oubliettes d'un vieux château féodal, soumis aux tortures archaïques du brodequin, du garot et de la poire d'angoisse. Puis, enfin, sa délivrance par une mystérieuse jeune femme blonde qui l'a reconduit par la main chez lui.

« Cette double vue m'a beaucoup intéressé. Mais vous dirai-je que me mettant à la place du confrère qui a assuré M. Christian Navarre, son aventure ne m'intéresserait plus du tout. Tout ce que je saurais, c'est que je n'aurais pas à payer la prime. Le reste m'importerait peu. »

Mon interlocuteur et moi retirâmes de la bouche nos cigares pour éclater de rire.

F. DUPIN.



La famille Navarre avait fait contracter à Christian une assurance sur la vie dans une Compagnie de la rue Lafayette.

Le jeune Christian Navarre, élégant et sportif, qui s'est prêté à la supercherie de la séquestration et de la torture quand la machination de l'assurance fut éventée.

bout de longues démarches, la compagnie d'assurances, excédée et d'ailleurs impuissante, payait.

« Or, il y a un an, un explorateur français, M. Courteville, traversant en camion, de part en part, l'Amérique du Sud, rencontra une tribu d'Indiens qui avait élu comme cacique, c'est-à-dire comme chef, un blanc. Ce blanc, Courteville le reconnut tout de suite. C'était le colonel Fowcet.

« Revenu sur la côte, il publia dans un journal le récit de cette étonnante rencontre. Trois jours après, il recevait par télégramme une protestation violente de Mme Fowcet. La femme du colonel qui avait touché la prime d'assurances et qui devait avoir épuisé la douleur de perdre son époux, ne paraissait pas du tout disposée à le voir ressusciter. Fort de sa sincérité, Courteville proposa incontinent de repartir avec son auto et de ramener le colonel perdu. Mais, le lendemain même, il reçut la visite à Rio de Janeiro d'un attaché de l'ambassade anglaise qui lui dit avec la plus grande amabilité :

« Occupez-vous donc de ce qui vous regarde. Laissez les manes de ce pauvre colonel Fowcet et même ce pauvre colonel



Rue Bleue, la maison de commerce de la famille Navarre.

DEVANT

Le 31 août 1883, à Neuilly-sur-Marne, en Seine-et-Oise, où ses parents possèdent un immeuble, propriétaire lui-même d'une maison à Saint-Denis, Victor Falentin s'était consacré de bonne heure au commerce. Il avait réalisé d'assez bonnes affaires, et, sur le tard, il avait épousé une demoiselle Maigret, de qui il eut une enfant, la petite Fernande, aujourd'hui âgée de 12 ans. Le couple avait acheté une crèmerie rue de Belleville. Il était de bonne heure au travail. Mme Falentin donnait l'exemple, gourmandait ses employés et quelquefois son mari. Ce dernier était un homme calme, perdant rarement son sang-froid, mais il arrivait à certaines heures de la journée que la vivacité s'imposait. Mme Falentin ne pouvait retenir son agacement devant cette volonté placide.

— Allons, Victor, plus vite.
Mais Victor poursuivait méthodiquement sa tâche. L'affaire marchait bien. Il arriva cependant un jour que, lasse de se lever de bon matin et de se coucher tard, la patronne se sentit fatiguée. Elle perdait l'appétit, elle avait des sueurs nocturnes. Elle ne s'en inquiéta pas d'abord, mais, enfin, elle cracha le sang. Alors, elle eut peur.

Elle acheta des livres de médecine, consulta les docteurs :

— Est-ce grave?
Les praticiens hochaient la tête :
— Du repos, du grand air, du soleil...

Elle se résigna et chercha quelqu'un qui pourrait la remplacer. Elle avait parmi ses employées une jeune fille de 24 ans, pour laquelle elle ressentait une grande sympathie. Mireille Michel était une belle brune à la peau blanche, aux yeux de jais. Elle avait mal débuté dans la vie.

Une nuit d'hiver, une froide nuit de décembre, la sonnette d'un presbytère d'une église de la Sarthe avait retenti violemment. Le vieux prêtre qui desservait la paroisse était accouru aussitôt. Il avait ouvert la porte et n'avait vu personne. Des vagissements attirèrent cependant son attention. C'étaient ceux d'un bébé enveloppé dans des linges fins. Le vieux prêtre emporta l'enfant de l'amour, le protégea de ses bras, de sa soutane contre le vent qui soufflait : il le soigna pendant plusieurs jours, comme eût fait une mère. A la fin, cependant, il se rendit compte qu'il ne pouvait conserver éternellement ce nouveau-né sous son toit. Sa servante grognait. Il crut bien faire et confia la petite — c'était une fille — à l'Assistance Publique. On l'appela Mireille Michel.

Elle eût pu, si les circonstances l'avaient favorisée, devenir une étoile de music-hall ou une mondaine en renom. Mais, dépourvu de tous les avantages qu'elle était en droit d'attendre, elle fut d'abord gardeuse de dindons, puis fille de ferme. Elle apprit de bonne heure qu'elle était belle. Les hommages des rustres instruisent toujours les fillettes trop jolies. Mais ils ne lui tournèrent pas la tête. C'était une sentimentale. Elle cherchait obstinément à se souvenir des parents ingrats qui l'avaient abandonnée.

— Pourquoi, se disait-elle, lorsqu'elle se regardait dans la glace, pourquoi ?
Question éternelle que se posent les enfants du malheur ! Mireille sentait obscurément qu'elle était marquée par la fatalité.

Quand elle fut en âge de vivre sa vie, elle courut à la grande ville. Elle était encore toute pleine des illusions qu'elle avait puisées dans les éditions de romans à bon marché. Il lui semblait que le sort, qui s'était montré si ingrat envers elle, lui devait une revanche. Elle attendait le prince charmant.

Il s'était présenté sous les traits du fils de son patron, un jeune bellâtre, que ce fruit vert aguichait. Il y mordit, l'entama, le rejeta enfin, sans souci des conséquences de son acte. D'un coup, Mireille avait appris à connaître la vie et les hommes. Triste expérience qui ne lui laissa que de l'amertume, mais qu'elle renouvela pourtant parce qu'elle était jeune et que le plaisir pour elle avait de l'attrait.

Peu à peu, cependant, elle s'apaisa. Elle avait été domestique, elle chercha à sortir de cet état et fut servante et c'est ainsi qu'à 24 ans, vieille déjà, parce qu'elle ne connaissait de l'existence que ses tares et ses peines, elle entra chez les époux Falentin, inquiète de son avenir et avide de sécurité.

Elle avait raconté toute son histoire à la patronne. Cette dernière qui, nous l'avons dit, était malade, trouva en elle une compagne, une sœur à qui elle pouvait confier ses ennuis. Quand le médecin venait, c'était Mireille qui le recevait. Elle sut ainsi qu'on ne sauverait pas sa maîtresse.

Elle avait résisté pendant un certain temps aux assiduités de Falentin. Ce dernier était un assez vilain monsieur, qui avait des prétentions à la galanterie. Il aimait à caresser les bonnes et surtout celles qui étaient à son service. Il les rejoignait dans la cuisine, dans le couloir, mais, devant sa femme, reprenait l'attitude sérieuse à la-

quelle il l'avait habituée. Mme Falentin connaissait-elle son infortune ? Elle n'en laissa rien paraître.

Quoi qu'il en soit, Mireille dut à son tour résister aux attaques du crémier incandescent. Réfléchit-elle que le décès de sa patronne allait laisser la place libre ? Elle avait tant souffert, tant lutté, qu'elle fut bien excusable de penser à l'avenir. Elle résista donc... juste ce qu'il fallait pour retenir, pour s'attacher le crémier. Il ne la quitta plus, la suivit partout.

— Mireille, gémissait ce don Juan de l'alimentation, Mireille, vous n'êtes pas gentille.

Il n'était pas beau, ce barbon en tablier blanc et en souliers vernis. Elle lui céda, un soir qu'ils étaient allés ensemble à la cave, elle lui céda, au milieu des bouteilles cachetées et des légumes entassés là en prévision de la vente du lendemain.

Ainsi commença leur roman d'amour.

Mme Falentin succomba enfin et, quelques mois plus tard, la servante s'installa au comptoir. Mais l'ombre de l'autre planait sur la crèmerie, il semblait à la nouvelle patronne qu'elle retrouvait sans cesse ce fantôme muet, dans la chambre du ménage, dans l'escalier. Cette présence lui fut bientôt insupportable. Le couple vendit le magasin et se débarrassa ainsi du voisinage de la morte.

Falentin ne voulait point s'arrêter de travailler. Il entra comme représentant chez un marchand de charbons de Saint-Ouen. Il ne tarda pas à se créer une bonne et solide clientèle. Mais il était ambitieux et n'aimait point être au service des autres. Il essaya d'acheter le fonds de son employeur et n'y réussit pas. Alors, il alla à Dugny, rue Etienne-Blanc, où il avait trouvé des hangars et un petit logement. Sur la porte-cochère, peinte en gris, il traça ces lignes :

« Chantier de la Mairie. Bois et charbons. Transports et déménagements. V. Falentin. »
Il possédait deux camions et des relations nombreuses. Il avait songé un instant à reprendre son ancien métier. Mais les craintes de sa femme l'arrêtaient. Ne pouvant plus être crémier, il se fit charbonnier et réussit tout de même.

Mireille s'était assez bien adaptée à son nouvel état. Elle aimait la petite Fernande, enfant fort intelligente et qui était le portrait de sa mère. Elle la gâtait. Elle croyait réparer ses torts envers son ancienne patronne et frémissait lorsque l'enfant lui donnait le nom, réservé à l'autre, ou quand elle l'appelait :

— Petite mère.

La seconde femme de Falentin n'avait pas d'ailleurs été grisée par son changement de situation. A la crèmerie, elle avait continué à servir les clients, ici, elle remplissait les sacs de charbon. Elle dut prendre des aides, mais le patron ne voulait pas les payer cher. Il était âpre au gain. Mireille embaucha des



Ci-dessus, à gauche : Etendu tout habillé sur le lit, le cadavre de Falentin ; à côté, la table de nuit sur laquelle on voit encore le flacon de rhum et deux verres.

Ci-contre : Par terre, un réchaud et un sac de charbon de bois.

Ci-dessous : Falentin, un homme de 50 ans, avait des prétentions à la galanterie.





La maison de commerce de Falentin (ci-dessus) et (ci-contre) la lettre adressée par le charbonnier à ses parents.

femmes. Elle le fit avec répugnance, elle connaissait trop le caractère de son époux.

Parmi ses employées, elle ne tarda pas à en remarquer une qui était brune comme elle, grande comme elle. C'était une jeune femme de 28 ans environ, mère de six enfants, dont cinq vivaient à l'Assistance Publique. Et Mireille, qui se souvenait de ce qu'elle avait souffert, ne pouvait considérer sans répugnance cette mère qui avait fait ce qu'elle avait si souvent reproché à ses parents. On l'appelait Marcelle Doly, épouse Gikel. Son mari l'avait quittée, paraît-il. On n'en était pas très sûr, mais on avait l'air d'y croire. Dès son arrivée, Mireille la craignit, elle retrouvait dans sa rivale toutes les qualités qui lui avaient permis de séduire son mari. Elle devina bien que pour cette dernière, Falentin représentait avant tout une bonne affaire. Elle espérait sans doute en tirer de l'argent et peut-être aussi un divorce et un mariage. Le charbonnier avait 50 ans. Le démon de Midi parlait en lui. Mme Gikel, visiblement, l'affolait. Mireille regarda l'avenir avec angoisse. Elle se souvint du passé, de sa misère. Cette sécurité que toute sa vie elle avait désirée, la perdrait-elle ? C'est au droit d'avoir qu'il fallait sacrifier celui de garder ! Elle se raidit contre l'injustice du sort. Elle se sentait moralement au-dessus de son employée. Sa vie présentait une certaine unité qu'elle ne retrouvait pas chez l'autre, et puis, c'était elle, la femme mariée ! Elle savait qu'en se défendant, elle défendait l'époux incorrigible, qu'elle le préservait des pires aventures et elle avait conscience de la légitimité de son droit.

Ce qu'elle craignait se produisit. La femme Gikel, après s'être amusée des avances du barbon, lui céda enfin, comme Mireille lui avait cédé, mais elle se l'attacha plus étroitement, car elle avait sans doute plus d'expérience et ce fut sa première victoire.

A l'attitude de son mari, à son indifférence, Mireille connut ses déboires conjugaux. Elle lui fit des scènes de jalousie, mais il haussait les épaules et niait tranquillement. Ces querelles le confirmaient d'ailleurs dans la bonne opinion qu'il avait de lui-même. Que pouvait dire l'épouse baffouée ? Elle n'avait aucune preuve. Un jour cependant, elle surprit les amants au moment où ils s'embrassaient :

— Pas ça, pas chez moi.

Il trouva des injures, des mots gras qu'il proférait à voix basse. Il lui rappela le passé, ce passé si proche qu'ils redoutaient tous les deux, parce qu'il éveillait le souvenir de la morte.

— Tu n'as pas toujours dit ça, quand l'autre vivait.

Elle répondit, plus pâle :

— Ne fais pas ça chez moi.

Il obéit, mais elle découvrit alors le vrai caractère de celui dont elle partageait la vie. Il se révéla brutal. Il lui faisait des scènes pour rien, la menaçait, la frappait sournoisement. Devant les voisins, il était toujours le même. Lassée enfin, elle alla trouver le Maire.

M. Boisseau est un homme d'âge et d'expérience. Il connaît la vie, on est venu si souvent le trouver dans des circonstances semblables !

Mireille lui conta ses malheurs :

— Que dois-je faire ?

— Patienter. La patience, dans ces cas-là, est le meilleur gage du succès. De toute évidence, votre mari voudrait que vous quittiez le domicile conjugal. Il demanderait le divorce. Si vous le pouvez, restez. Ces sortes de passions sont des feux de paille. Elles ne laissent après elles que des cendres.

C'était bien cela : un feu de paille. Mais elle connaissait son époux, elle savait à quelle violence pouvait atteindre son désir. Elle hocha la tête :

— Je resterai, mais cela finira mal.

Elle avait trouvé une âme compatissante dans sa concierge, Mme Sardin. Les concierges, comme les prêtres, les avocats ou les journalistes, savent beaucoup de choses. Ils ont plus de discrétion qu'on ne croit et leur utilité n'est plus à démontrer. Celle-là,

connaissait les malheurs de sa locataire :

— C'était une charmante femme, devait-elle dire plus tard.

En attendant, elle lui prodiguait des conseils, la consolait.

Un soir, Falentin revint vers 20 heures, avec sa femme. Ils étaient allés tous deux faire une importante livraison de charbon rue de l'Oureq. Une heure après, le commerçant était sorti et s'était rendu chez Marcelle Gikel.

— Tu peux venir maintenant.

Elle vint le lendemain avec ses meubles qu'elle enleva subrepticement de son appartement, car elle allait être l'objet d'une saisie. Elle lava à grande eau le carrelage de la cuisine et la chambre à coucher. Après quoi, elle sembla s'être installée définitivement.

Les voisins et la concierge cependant s'étonnèrent de la brusque disparition de Mireille. Il y eut autre chose aussi qui éveilla leur attention :

Marcelle Gikel avait un frère, Lucien Doly. On prétend, à Dugny, qu'il n'est pas très recommandable. Il fit à son tour son apparition chez le négociant. Pendant trois jours, il transporta avec une broquette du poussier et des pierres dans le puits qui était situé au milieu de la cour. C'était un puits qui avait 13 mètres de profondeur. Le matin, on avait vu Falentin y jeter des tôles. Que signifiait cette hâte à combler cette excavation profonde ? Était-elle devenue depuis la veille un tombeau ?

Ce bruit rasant le sol, enfla, grossit et parvint aux oreilles de M. Luce, commissaire de police, qui chargea un inspecteur, M. Teissèdre, de procéder à l'enquête.

Le premier soin du policier fut de recueillir les déclarations du mari. Avec assurance, le marchand de charbon affirma que sa femme était partie volontairement le 5 août au soir et qu'elle avait emporté dix billets de mille francs. Il donna son signalement, y ajouta une photographie et indiqua les vêtements qu'à son départ portait Mme Falentin.

— Vous ne savez pas où a pu se rendre votre femme ?

— Chez des amis, à Ivry.

L'inspecteur attendit deux jours, et alla chez les personnes indiquées. On le prévint que la veille on avait vu Falentin qui était venu demander des nouvelles de son épouse. On lui avait dit qu'on ne l'avait pas vue.

Le marchand de charbon, s'il était coupable, était vraiment très fort.

L'inspecteur décida de brusquer les choses. Il convoqua le commerçant :

— Vous ne savez pas ce que l'on raconte ?

— Non.

— On raconte que vous avez tué votre femme.

Falentin ne sourcilla pas.

— On dit même que vous l'avez jetée dans le puits.

L'homme resta impassible.

— Il convient de mettre fin à ces rumeurs qui peuvent vous causer un préjudice énorme, surtout pour votre commerce. Vous n'êtes pas coupable ?

— Non.

— Alors, cela ne doit pas vous gêner que demain je fasse faire des fouilles ?

— A quelle heure viendrez-vous ?

— Dans l'après-midi.

Falentin sortit très calme.

— Décidément, dit l'inspecteur à ses collègues, si ce type-là est un assassin, il a vraiment du cran.

Mais il n'avait pas vu le charbonnier s'arrêter au coin de la rue, sortir son mouchoir, et le passer sur son front mouillé de sueur.

■ ■ ■

Le jeudi matin, après cette conversation, l'animation se manifesta sur le chantier comme d'habitude. Lucien Doly, le frère de Mme Gikel, avait reparu la veille. Il était venu chercher la petite Fernande.

— Où m'emmènes-tu ? demanda l'enfant.

— Chez tes grands-parents, à Neuilly-sur-Marne.



En haut, à droite : Marcelle Gikel, la maîtresse de Falentin, et, ci-dessous : le transport du cadavre de Mireille que l'on vient de sortir du puits.

— Mais, petite mère ?...

Falentin intervint :

— Elle est partie, tu ne la reverras plus.

— Partie, dit Fernande, partie, sans rien me dire...

Elle n'ajouta pas qu'elle avait retrouvé sous une pile de linge, les vêtements, le sac, la fourrure de la morte. Pourquoi les avait-elle cachés ? Elle le dit à la concierge, Mme Sardin.

Doly alla embrasser sa sœur. Elle se trouvait sous un hangar. Elle pleurait.

— Qu'as-tu, lui dit-il.

— Une légère contrariété. Tu embrasseras la « petiotte » pour moi.

La « petiotte » était celle qu'elle n'avait pas voulu confier à l'Assistance Publique. Doly partit. Le couple resta seul.

Dans l'après-midi de jeudi, tous les volets furent fermés et le silence descendit sur la maison, un silence de mort.

Cela parut anormal. On alla prévenir le maire, M. Boisseau. Ce dernier se fit accompagner par des agents. On appela inutilement. Par une échelle, on monta jusqu'au premier étage. La nuit était venue. A la lueur d'une lampe électrique, on aperçut deux corps étendus sur un lit, tout habillés. Falentin tenait sa maîtresse dans ses bras. Mme Gikel râla...

Alors, on enfonça la porte. On essaya de rappeler les désespérés à la vie. Mais le corps du charbonnier était déjà froid. Sa compagne devait succomber à l'hôpital Tenon, où on l'avait transportée.

Sur la cloison de la chambre, une inscription avait été tracée :

« Malgré qu'on m'accuse d'avoir tué ma femme, Mme Gikel est la seule que j'ai aimée et qui sait le reconnaître, car elle sait ce que j'ai souffert. Je demande pardon à mes parents, car j'ai été malheureux toute ma vie, malgré les méchancetés que l'on m'a faites. »

Sur la table de nuit, un flacon de rhum, par terre, un réchaud à charbon de bois...

Comme on comprenait maintenant la disparition de l'épouse légitime ! Tous les soupçons se trouvaient vérifiés.

— Elle est dans le puits, répétait-on.

Dans le puits, dont l'orifice s'ouvrait sombre dans la nuit sinistre, dans le puits dont la margelle se dressait au milieu de la cour comme pour mieux cacher un terrible secret...

On attendit au lendemain pour procéder aux fouilles. Les ouvriers de l'entreprise Poisson, quatre hommes dévoués, devaient y rester plusieurs heures. Comme pour rendre plus difficiles les recherches, une partie du mur intérieur s'écroula. Puits complice...

On fouilla longtemps. La benne ne remontait que de l'eau noirâtre et des pierres. Enfin, le cadavre fut découvert. Il avait séjourné dix jours dans l'eau. La morte avait dû être étranglée. On la déposa sur une échelle, qui servit à la transporter dans un coin de la cour. Le chien de la maison vint près d'elle, la renifla, hurla... dernier adieu.

G. ROUGERIE.

FAITS DIVERS

La clef des champs



On avait trouvé un homme gisant dans une mare de sang, boulevard de la Chapelle.

TRE attaqué la nuit, de victime se voir ensuite transformé en inculpé, puis s'enfuir de l'hôpital la veille de son envoi au Dépôt, il faut avouer que pareil enchaînement d'aventures n'arrive pas au premier citoyen venu.

Il est vrai que le premier citoyen venu n'est pas, heureusement, interdit de séjour, sans domicile fixe, ni profession définie.

Cette triple « qualité », si l'on peut dire, n'aurait pas fatalement conduit Charles Huet dans les salles de Lariboisière, s'il n'avait été découvert, un matin, au petit jour, gisant dans une mare de sang, boulevard de la Chapelle.

On le transporta naturellement à l'hôpital, où le blessé s'avéra peu gravement atteint à l'aine.

On ne lui fit pas grâce pour ça de son identité : Huet, et pour cause, ne paraissant pas très empressé à la donner. Il n'était pas non plus très prolige de détails sur les circonstances de l'agression dont il avait été victime et sur le nom de son agresseur.

Il avait, comme tant de mystérieux blessés qui, la nuit, viennent frapper aux portes des hôpitaux de Paris, cette étrange discrétion conforme à « la loi du milieu ».

La police n'en réussit pas moins à découvrir non seulement le nom de l'agresseur, un jeune vaurien du quartier de la Chapelle, âgé de 17 ans, actuellement en fuite, mais encore l'identité du trop silencieux blessé.

Agé de 33 ans, Huet était, nous l'avons dit, interdit de séjour, et souvent, l'un ne va pas sans l'autre, un dangereux repris de justice.

Il fut donc consigné à l'hôpital à la disposition du juge d'instruction, en attendant son envoi à la Santé.



Albert Huet, le mystérieux blessé.

Perspective qui ne l'enchantait guère.

Aux amis qui vinrent le voir, Huet confia son désir de ne point renouer connaissance avec les sombres couloirs de la Santé. Les amis lui apportèrent quelque « réconfort ».

Et c'est ainsi qu'on découvrit bientôt, sous le lit du prisonnier n° 27, salle Chassagnac, tout ce dont il avait besoin pour fuir, soigneusement caché.

La surveillance exercée autour de lui n'en devint que plus étroite.

D'ailleurs, il allait mieux. Et son envoi au Dépôt fut décidé.

Huet eut, par une indiscretion, connaissance de cette décision. Il résolut aussitôt d'essayer, la nuit même, de prendre la clef des champs. A tout prendre, il valait mieux tenter le coup à l'hôpital qu'une fois mis sous les verrous.

Les évasions des prisonniers consignés dans les hôpitaux sont nombreuses. On se souvient de celle qui eut lieu, il y a un an, à l'hôpital Saint-Louis. Les infirmiers sont moins méfiants que les gardiens de prison.

L'infirmier à qui avait été confié Huet eut pourtant quelque appréhension lorsque celui-ci vint lui demander de se rendre aux w. c. Il l'accompagna jusqu'à la porte.

Mais son inquiétude fut plus grande encore lorsque, au bout de quelques instants, Huet ne donna plus signe de vie.

Il frappa, il appela. Pas de réponse !

L'infirmier alla chercher du renfort. On enfonça la porte. Les w. c. étaient vides ! Mais le vasistas était ouvert.

C'est par cette issue que Huet s'était hissé pour se laisser tomber dans la cour. De là, sautant un mur, il était arrivé dans un chantier où un « ami » l'attendait en auto...

Une nuit d'amour

C'EST une bien lamentable histoire dont le triste héros est un Algérien, un de ces déracinés venus gagner leur pain sous le ciel de France, et qui, pour des raisons que l'on comprendra par la suite, nous a priés de taire son nom.

Il y a deux ans, cet Algérien qui était alors employé dans une brasserie des Boulevards, se promenait boulevard de Strasbourg, lorsqu'il fit la connaissance d'une jeune femme qui se prétendait femme de chambre, mais à ce moment sans travail et dans la gêne.

L'Algérien la pria à souper, puis, dans la soirée, se laissa tenter par le désir de finir la nuit avec cette compagne du hasard.

Le lendemain matin, il prit congé d'elle.

Il ne pensait plus à cette rencontre d'un soir lorsque, à quelque temps de là, alors qu'il buvait un bock à la terrasse du café « Tout va bien », boulevard St-Denis, il s'entendit injurier par la jeune femme de l'autre nuit.

L'Algérien l'invita au calme. La jeune femme redoubla de violence dans ses injures. Laoule s'amassa. Les agents s'approchèrent. L'Algérien fut prié de les suivre au commissariat. Là, deux inspecteurs des mœurs vérifièrent ses papiers et, à brûle-pourpoint :

— Alors, tu es le souteneur de la fille un tel ?

L'Algérien, naturellement, protesta, racontant la scène de la rencontre, et déclarant qu'il n'avait jamais, sauf une nuit, cohabité avec la jeune femme.

Reconvoqué, confronté, l'Algérien fut finalement envoyé au Dépôt, puis dirigé sur la Santé.

Quelques jours après, la douzième Chambre le condamnait à huit mois de prison et dix ans d'interdiction de séjour !

Une nuit « d'amour » qui coûtait cher !...

L'Algérien fit appel.

La Cour, plus accessible à ses protestations, réduisit la peine à un an et un jour avec sursis, mais maintint l'interdiction de séjour.

Étant allé embrasser ses parents à Alger, il se vit notifier l'arrêt du ministre de l'Intérieur et dut, dans les vingt-quatre heures, quitter la ville.

Il a pu, tant bien que mal, retrouver du travail en France. Dans la petite ville où il mène une existence laborieuse et modeste, il attend la grâce présidentielle qu'il a sollicitée.

Victime d'une erreur policière, n'a-t-il pas le droit de reprendre, dans la vie, la place honnête qu'il y occupait et de voir s'effacer à jamais le souvenir de cette fatale nuit d'amour ?

M. LECOQ.



Le lendemain, il buvait un bock à la terrasse du café « Tout va bien ».

Pierre
Mac Orlan

vous entraînera
à sa suite sous le
Ciel de Cafard



avec

LA BANDERA

Roman d'Aventures
d'un légionnaire espagnol,
d'un policier sentimental
et d'une fille à talons roses.



Pierre Mac Orlan
au Maroc espagnol



"Filles de la Douceur"



"Filles de la Douceur"



La Clique



Le Bélier-Mascotte



Quartier réservé



Quartier réservé



Españoles y Extranjeros

Las legiones españolas se esperan

El Torneo se espera

Puede haber o Capitanes de la Legión

L'affiche de recrutement de la Légion Étrangère espagnole

JE veux traiter des hors-la-loi. Qu'on pense d'abord à quel point cette terminologie est imprécise. Il y a beaucoup de cas où la Loi et la Morale font deux. On peut être hors la loi mais non hors la morale, ou hors la morale mais non hors la loi.

On ne peut pas dire raisonnablement qu'un contrebandier de l'alcool aux Etats-Unis soit hors la morale, encore qu'il soit féroce hors la loi. Les trafiquants de stupéfiants, d'opium par exemple ne sont hors la loi qu'en Europe. Ce même gouvernement qui en France traque impitoyablement les fumeurs de pipe de bambou pousse à la consommation de la drogue noire en Indochine et en fait une recette de bureau de tabac. Les avorteuses, les faiseuses d'anges, si elles peuvent être considérées partout comme hors la morale, ne sont pas hors la loi en Russie et dans quelques autres pays.

Est-il possible de considérer les rebelles politiques comme hors la morale. Beaucoup, animés par la foi patriotique, se sont au contraire élevés jusqu'au renoncement social, jusqu'au sacrifice de leur vie au bénéfice d'une idée pure.

Qu'on m'entende donc. Je ne mettrai en scène ici que les hors-la-loi professionnels, ceux qui, s'inquiétant peu d'être ou non dans le cadre de la morale philosophique, vivent sciemment en dehors de la morale sociale, c'est-à-dire des règles que suivent leurs compatriotes. Ceux-là seuls composent ce que l'on appelle l'armée du crime.

■ ■ ■

Je les ai rencontrés sur tous les chemins du monde. On se souvient peut-être qu'il y a deux ans, j'ai publié ici un reportage « Les rois des montagnes », où je montrais, libres toujours, les derniers bandits grecs. C'était la fin d'ailleurs. Un seul chef avec cinq hommes tenait encore la montagne. Tratzas, traqué dans l'Olympe. Celui-là avait de la race. Il n'acceptait pas d'être un malfaiteur. Il se glorifiait encore de sa qualité de comitadjî, il invoquait la vieille légende des rebelles. Qui sait si après quarante ans de lutte, d'isolement, il n'avait pas fini par se leurrer lui-même, s'il se rendait compte vraiment qu'il n'était qu'un bandit de grand chemin.

A part ses réflexes mortels, il ne s'entourait que de sentimentalisme. Une fiancée l'attendait depuis près d'un demi-siècle dans son village de Krania. Quand il se sentit perdu, quand il sut que le gouvernement avait résolu de le museler, il alla par un défi insensé établir son dernier repaire sur les flancs de la montagne divine, tout près de son village. Parmi ses cinq hommes, il y avait une femme, une jeune aventurière qui lui servait d'indiatrice et de rabat-teuse. Son seul souci fut qu'elle au moins échappât au filet tendu par la police. C'est lui qui fit construire dans la vallée à un endroit où la nécessité s'en faisait sentir, un pont. Quand dans une rencontre, un gendarme était tué, Tratzas pensionnait la veuve.

Je l'avais vu en octobre 1929. Il a été tué au mois de janvier suivant, avec tous ses hommes, au cours d'une dernière et acharnée bataille contre les gendarmes.

Les gens de Krania réclamèrent le corps de Tratzas et les gendarmes qui n'avaient pas de haine pour l'adversaire courageux le leur abandonnèrent. Quatre paysans le

descendirent de la montagne sur une civière de branchages. Ils l'enterrèrent près de Krania, dans un massif de lauriers roses et, sur sa tombe, ils déposèrent une dalle de marbre antique arrachée aux ruines d'un temple.

Avec lui, disparaît sans doute le dernier des grands brigands, de ceux qui tenaient encore des seigneurs rebelles. Les comitadjis qui ensanglantent la frontière bulgare encore maintenant, ne sont que de vulgaires assassins. Koutchaneff, qui porte une ceinture faite des minces bracelets d'argent des fillettes qu'il a égorgées n'est pas digne de mourir au combat, d'une balle de carabine.

Où c'est tout. Il y a quelques généraux chinois qui tiennent davantage des chefs de bandes que des soldats. Il y a Sandino, le chef des révolutionnaires du Nicaragua, qui, depuis six ans, tient en échec non seulement le gouvernement « régulier » de son pays, ce qui serait médiocre, mais les Etats-Unis eux-mêmes. Le berger avec sa houlette contre le dragon. Charlot contre une brigade de policemen. Les Etats-Unis, pour des raisons d'ordre économique ont

LES HORS LA LOI

besoin d'avoir le Nicaragua dans la main. Quelques Nicaraguéens ne veulent pas subir ce protectorat déguisé. Sandino est leur chef. Il a vingt-huit ans. Il a dix mille hommes avec lui, déjà épuisés, mal armés. Il sait que sa cause est désespérée. Il a l'âme bien trempée, il ne cédera, il ne se vendra pas. Il est hors la loi, puisqu'il y a au Nicaragua des politiciens à la solde de l'Amérique du Nord. Le mieux qui puisse lui arriver est de tomber dans un combat. Sinon d'être pris, fusillé devant la tombe qu'on lui aura fait creuser, ou assassiné, trahi par un des siens. Il s'en moque. Il est au-dessus de sa destinée. Il est beau. Il sait que des jeunes filles brunes aux yeux violets rêvent de lui, dans les haciendas où les nègres chantent. Il est heureux, il est prêt à mourir. C'est un amateur, il ne m'appartient pas.

Non plus que les généraux chinois, non plus que les irréguliers mexicains. Non plus que les révoltés hindous ou égyptiens, non plus que les caïds insoumis qui, dans le Tafilaleh, mènent une guérilla vaine et préchent dans le désert la lutte contre l'infidèle.

Le gouvernement irlandais, le gouvernement espagnol sont composés d'anciens hors-la-loi. Il n'y a pas dix ans, Mussolini en Italie, Mustapha Kemal en Turquie, étaient traqués par la police.

Si, il y en a encore peut-être un, qui emprunte assez à la tradition pour n'être pas mêlé à la tourbe des vulgaires malfaiteurs et qui n'est pourtant qu'un criminel de droit commun.

Il s'appelle Lampeao. Il habite le Brésil. Quand je dis qu'il habite, c'est qu'il est à peu près le seigneur de sa plaine et de sa montagne. C'est un *vaquero*, un gardien de vaches qui a eu un jour la nostalgie de la puissance et sans doute de la mort. Il s'est fait détrousseur, écumeur de chemins. Bientôt, il a été chef de bande. Maintenant, il est grand homme. Depuis quatre ans, il gouverne littéralement son canton, dans le Rio Grande do Norte, au-dessus de Bahia.

Il a su se faire des amis, au début, de petits politiciens avides qui, depuis, sont parvenus au pouvoir.

Il habite des cavernes ou des maisons abandonnées, avec sa centaine de repris de justice en haillons ; il dort avec ses botes, soit, mais il fait les élections dans la province. Les ennemis de ses amis voient leurs fermes brûler brusquement la nuit. Il donne des sauf-conduits pour que ses protégés puissent traverser sans encombre ses « Etats ». Il déjeune au grand jour avec les hommes politiques qu'il soutient et qui lui parlent avec respect. Il a fini par croire qu'il est invulnérable et même que, dans ce pays troublé, il représente une logique, une raison, une force légitime. Il a maintenant des prétentions à une certaine morale. Il a trouvé un jour que les filles d'un village portaient les jupes et les cheveux trop courts. Il a envahi l'endroit, fait attacher les femmes écorchées à un pilori, il a fait mettre le feu aux robes et aux cheveux. Quand les soldats sont arrivés, Lampeao et ses hommes, satisfaits, trottaient allègrement vers leur repaire et, à leurs poteaux noircis, dix jeunes filles étaient mortes.

Mais Lampeao, comme Tratzas, est un isolé, une sorte de mystique du désordre. Quand il aura disparu, avalé par la règle, par la loi, il ne restera plus rien de sa personnalité, rien qu'une histoire à chaque veillée un peu plus déformée. L'Olympe est vide, comme seront vides bientôt les forêts du Rio Grande do Norte. Comme les bandits, Casas Lampeao est une exception, un phénomène. Il ne fait pas partie du peuple masqué.

Le peuple masqué, c'est l'organisation, le crime qui se fait machine, qui supporte à peine la personnalité, la brillante individualité. C'est une servitude de la vie sociale, un nouvel impôt. A un certain degré d'automatisme, le malfaiteur correspond au fisc ou à la taxe sur les portes et les fenêtres. L'armée du crime prélève un droit à peu près régulier chaque année sur les revenus de ses contemporains. La police n'est faite que pour contrôler dans la mesure du possible cette reprise. Dans le centre de l'Australie, de temps en temps, Qua vole un litre d'eau-de-vie à Roho ou le tue pour lui prendre sa femme. Toute la tribu le suit. Le cousin de Qua ou Qua lui-même châtie le malfaiteur. Il n'y a pas besoin de police. La police n'est organisée que dans les pays civilisés où le malfaiteur a de la suite dans les idées et dans la manœuvre, où il est équipé pour faire son



Prostituées... souteneurs... image classique du « milieu ».



Les derniers hors la loi des montagnes grecques disparaissent...



Les gangsters de Chicago ont leur justice personnelle.



Ces Américains corrects comme des solliciteurs à une place de fonctionnaire ne sont que d'effroyables bandits qui attendent le moment d'être interrogés.

étrange travail secrètement, en série et selon une méthode.

Le modèle de la création du malfaiteur par la civilisation même est aux Etats-Unis. Le bootlegger n'est pas un artiste, un passionné, une exception, c'est un produit naturel, forcé, d'un état de choses. La vague sanglante qui illustre depuis plusieurs années Chicago et New-York ne procède que d'une spéculation.

Une minute après que la loi de prohibition a été promulguée, un gentleman a revendu à un autre gentleman une bouteille de whisky au triple de sa valeur. Deux heures après, deux gentlemen s'associaient pour louer un local et y entreposer des stocks d'alcool. Quatre heures après, trois gentlemen qui avaient envie de fournir en boissons variées défendues et désormais d'un prix exorbitant tout leur quartier, assassinaient un autre gentleman qui avait la même idée qu'eux. Les bootleggers et les gangsters étaient nés d'un seul coup.

Ils ont fait des progrès, depuis. Leur capital total, si on pouvait l'évaluer, serait supérieur à celui des plus grosses banques. L'industrie du bootleg doit être la première des Etats-Unis, avant l'acier et en même temps que le cinéma. Ses champions sont de hauts personnages, qui remuent des millions, composent avec les politiciens et même avec la justice, ne tombent que sur une faute grossière. Une arrestation n'est pas plus grave qu'une banqueroute.

Voyez ces jeunes Américains qui courbent la tête. Ils sont corrects comme des solliciteurs à une place de fonctionnaire. Ce sont pourtant des terroristes, d'effroyables bandits qui enlevaient des millionnaires et les torturaient pour leur faire signer des chèques. Qui croirait qu'ils sont les descendants de nos « chauffeurs » des siècles passés ?

C'est assez pour tous ceux-là. Qu'importe, au fait, à ceux qui me lisent, la partie du peuple masqué qui ne trafique pas en-

LES HORS-



Dans le haut Montmartre, les premiers « hommes du milieu » établirent leur loi.



C'était l'époque des cabarets russes, aujourd'hui disparus...

tre Cherbourg et Nice, entre Strasbourg et Bayonne ? L'organisation du crime qui les intéresse, c'est celle qu'ils peuvent redouter. Le malfaiteur qu'ils veulent connaître, c'est celui qu'ils peuvent trouver dans leur appartement en rentrant du cinéma. Allons, pour les mystères de Paris !

■ ■ ■

Le jeune homme qui marchait lentement, et hésitait comme s'il n'était pas sûr de son chemin, entra dans la rue de la Borne, sous le Sacré-Cœur. Il s'arrêta devant une maison à un seul étage, comme on n'en voit plus guère que dans ces vieux quartiers. Il n'y avait pas de concierge et l'escalier était sombre. Il appela. Tout de suite, à sa gauche, une porte s'ouvrit. Il vit une grosse femme en caraco à pois rouges.

« Qui demandez-vous ? »

— M. Brozini ?

La femme fit un pas en avant.

— Seriez-vous le fils de...

Silence ?

— Oui, je suis André Fleuriot.

Elle recula précipitamment en criant dans le logement :

« Louis, Louis, voilà le petit ».

Le petit avança et se trouva dans la porte. Il vit une salle à manger tapissée de papier à fleurs. La cheminée était encombrée de photographies. Un homme sans veston et sans col, avec des bretelles bleu pâle sur sa chemise à pois, se leva de derrière la table. Il avait les cheveux presque blancs, avec un visage ravagé, basané, mais éclairé par des yeux très clairs. Il posa le journal qu'il tenait encore et vint poser les mains sur les épaules du jeune homme.

— Alors, tu es André ? Quand je t'ai vu pour la dernière fois, tu n'avais pas trois ans. Tu dois en avoir dix-huit maintenant.

— Dix-neuf dans deux mois.

— Oui, le temps passe. Tu sais qui je suis. Je te dirai tout à l'heure pourquoi je t'ai fait venir. Assieds-toi. Tu es ici chez toi. Blanche, apporte le pernod.

Ils s'installèrent et Blanche alla chercher une bouteille d'absinthe d'avant-guerre. Le vieux regardait fixement le jeune homme comme s'il cherchait sur son visage le reflet d'un autre visage.

— Tu as été heureux à Marseille ?

— Oui, le frère de ma mère a été assez bon pour moi. Je l'ai aidé à servir au bar depuis que je suis sorti de l'école. Maintenant il ne fait presque plus rien et c'est moi qui tenais tout le comptoir.

— Il te parlait souvent de ton père ?

— Jamais.

— Et bien c'est à cause de lui que je t'ai fait venir.

L'autre eut comme un élan, et sa voix se fit plus pressée.

— Vous savez où il est ? J'ai bien pensé que c'était à cause de lui que vous m'aviez écrit. Je savais que vous étiez son plus vieil ami. Vous voyez je suis venu tout de suite.

— Ecoute, André. Tu sais que ton père, Antoine, Antoine Silence comme nous l'appelions dans le milieu, est parti pour le bagne alors que tu venais tout juste de naître. Moi je me suis occupé de toi et de ta mère tant que j'ai pu.

— Oui, je sais et je suis content d'avoir l'occasion de vous en remercier. J'étais bien petit quand elle est morte. Mais je me souviens pourtant : sur le lit où elle était en train de passer, elle me répétait : « Quand tu seras grand, si tu as besoin de quelque chose va voir Louis-le-Doré, c'était le seul véritable ami de ton père ; il ne t'abandonnera pas ».

— Elle avait raison. Quand elle n'a plus été là, je ne pouvais pas me charger de toi complètement, j'ai préféré te laisser à ton oncle. Ton père était de mon avis.

— Mon père ! il s'occupait de moi du bagne ? J'étais pourtant bien disposé à l'aimer. Mais quand je pense qu'il s'est évadé de là-bas depuis dix ans, que je ne l'ai su que par les journaux, qu'il ne m'a jamais

donné signe de vie ! Je ne sais encore pas maintenant ce qu'il est devenu...

— Antoine Silence, tout de suite après son évadation, est revenu en France, il a vécu ces dix ans à Paris, ici dans cette maison.

André se leva d'un bond, pâle :

— Comment ? Ici, et je n'ai rien su, vous m'avez laissé dans cette ignorance tous les deux ! Pourquoi ne l'ai-je pas vu ? Il est lâche ».

Louis-le-Doré se leva à son tour, posa sa large main sur l'épaule du jeune homme et, sans effort apparent, il le força à se rasseoir.

— Reste là petit. Tu n'as pas à discuter. Tu penses bien que si nous, les vieux, avons décidé ça, c'est que c'était nécessaire. Antoine t'aimait bien, son désespoir était précisément de ne pouvoir vivre avec toi, de ne pouvoir voir grandir son fils.

— Alors ?...

— Sur cent forçats évadés, évadés pour de bon, quatre-vingt-dix-neuf restent en Amérique, s'installent au Venezuela, au Brésil, au Mexique, se refont là-bas une vie. Un seul sur cent ne peut résister au cafard, revient en France. Alors il est pris. Je connais comme ça dix hommes qui ont tenté leur chance, qui ont essayé de vivre cachés par ici. Au bout d'une semaine, d'un mois, d'un an la police était sur eux. Je n'en connais qu'un qui ait tenu le coup et c'est ton père. Il a pu le faire, parce qu'il s'était tracé une ligne que pas une minute il n'a abandonnée. Il s'était fait embaucher dans une usine, tout près d'ici, il rentrait le soir, ne parlait à personne. Pendant dix ans, il a eu le courage de ne pas descendre une seule fois, place Pigalle, de ne revoir aucun de ses amis d'autrefois, de ne connaître que nous deux, Blanche et moi.

— Mais moi, moi au moins !

— Une seule imprudence aurait suffi pour le perdre. Si tu avais été dans la confiance, forcément il y en aurait eu d'autres, ton oncle, des clients de votre bar de Marseille. Une allusion qui tombe dans l'oreille d'une mouche, d'un indicateur, d'un donneur suffit. Comprends-tu maintenant ?

— Oui... Mais alors si aujourd'hui vous m'avez fait venir, si vous ne craignez plus maintenant qu'il soit trahi, c'est que...

— Ton père est mort, hier matin, à l'hôpital Lariboisière. Louis-le-Doré se versa encore du pernod. Debout, près de lui, sa main grasse posée sur le cou de son mari, Blanche restait immobile. Elle avait les yeux pleins de larmes. André avait mis sa tête dans ses bras et sanglotait doucement.

■ ■ ■

En entrant dans la petite cour des morts de l'hôpital, Louis-le-Doré tenait André par le bras, dans un geste de protection affectueuse. On avait en hâte acheté pour le jeune homme un costume noir et un chapeau. Le corbillard était déjà prêt, chargé de son cercueil en bois clair. Autour se tenaient une douzaine d'hommes qui s'approchèrent aussitôt des deux arrivants :

— Voilà le fils de Silence, dit brièvement Louis-le-Doré.

En en même temps il disait au petit :

« ... La belle pierreuse Casque d'Or déchala les premières luttes entre apaches. »

— Ce sont quelques-uns des vieux camarades de ton père. Je les ai fait prévenir aujourd'hui. Eux aussi doivent être stupéfaits de savoir qu'Antoine est resté dix ans si près d'eux sans se faire connaître.

André les regarda. Tous n'avaient pas cette sorte de pureté dans le regard, n'étaient pas aussi beau que Louis, mais tous lui ressemblaient, cependant. Ils portaient sur le visage les stigmates de leur vie désordonnée, les marques de l'inconscience morale et des plaisirs bas. Quelques-uns étaient bien habillés, avaient l'apparence de bourgeois cossus. A peine les camées piqués à leurs cravates étaient-ils trop gros et leurs chaussures trop riches en couleurs et en appliques de peau de serpent. Quelques autres, au contraire, montraient qu'ils n'avaient pas réussi. Ils portaient encore des chandails sous leurs vestons fatigués et tenaient roulées dans leurs mains des casquettes grises.

Le convoi formé se mit en marche. Louis et André suivaient immédiatement le corbillard. Les autres venaient après, sans ordre. Au cimetière du Père-Lachaise, on descendit rapidement la caisse dans un trou qu'un fossoyeur hargneux et mal rasé combla. Puis tout le monde, en silence, reprit en groupe le chemin du retour. Un homme qui était arrivé en retard, que Louis n'avait pas vu s'approcha de lui, le prit par le bras. Celui-ci était un peu différent des autres. Il avait un pantalon à rayures et un veston d'alpaga avec un chapeau de paille et son visage, rouge et plein, le désignait comme satisfait d'une existence médiocre et apaisée.

Louis se retourna et reprima mal un tréssalement. Ils se serrèrent la main. Puis Louis se tourna vers André et fit les présentations.

— Béliard, c'est le fils de Silence. André, je te présente l'inspecteur principal Béliard. Il a débuté dans la carrière, il y a presque vingt ans en arrêtant ton père. Ça lui a valu de l'avancement.

— Je suis content de vous connaître, dit le policier, en tendant sa main large et courte.

Raidi, un mauvais rictus à la bouche, André ne bougeait pas.

— Allons ! lui souffla durement Louis.

André se força et serra la main de Béliard, en détournant la tête. Ils firent encore quelques pas ensemble. Béliard se faisait aimable.

— J'estimais votre père. Dans son genre, c'était un artiste et, de plus, il avait du caractère. Il ne m'en voulait pas de l'avoir arrêté. Pendant l'instruction et ensuite, à la prison, je l'ai parfois revu et chaque fois nous nous serrions la main. Mais tout de même, Louis, vous nous avez bien eu tous les deux pendant dix ans. Personne chez nous ne s'est douté une seconde que le grand Antoine Silence avait eu le culot de rentrer à Paris. Je le croyais planté dans un coin de l'Amérique Centrale. C'est bien joué.

Louis, la tête baissée, avait une sorte de sourire en coin qui découvrait sous ses lèvres minces des dents restées admirablement blanches. Il murmura :

— Des fois, comme ça, ça arrive...

Au coin de la rue, l'inspecteur s'arrêta brusquement, les quitta et dit sur un ton enjoué :

— Alors, et ce grand garçon, que va-t-il faire ?

Il n'eut pas de réponse. André pensait à autre chose et n'avait pas écouté. Louis avait relevé la tête et regardait le policier fixement avec un visage changé, les yeux durs. Béliard haussa les épaules et s'en alla.



... La belle pierreuse Casque d'Or déchala les premières luttes entre apaches.



LA LOI

Blanche avait desservi le dîner et apportait une bouteille de vieille fine. Elle avait en réserve d'inraisemblables alcools d'autre fois, dans des bouteilles poussiéreuses dont elle avait fait on ne sait quel mystérieux héritage. Les deux hommes, accoudés sur la table, bavardaient. Ou plutôt, Louis parlait seul, racontait :

« Ça m'écoeure un peu de te dire tout cela, d'avoir l'air d'être ton professeur. Mais ton père a été ce qu'il a été, tu es de son sang, tu es comme nous. C'était un des plus anciens, un des derniers survivants de la grande époque. J'ai quarante-cinq ans, il en avait quinze de plus que moi. Tant qu'il a été jeune, il a été un des plus extraordinaires barbeaux que j'aie rencontrés. Je n'ai même jamais vu d'homme aussi beau que l'a été Antoine Silence à une époque. Il mesurait bien un mètre quatre-vingt-dix, avec des épaules comme cette armoire et une taille de femme. Là-dessus, une tête bien faite, avec une nuque toute droite et des cheveux bruns frisés. Et une petite moustache en croc. Il aimait porter des costumes de velours avec une ceinture de laine bleue, large, serrée autour des hanches et des petites casquettes rondes. Je t'assure qu'à la Muse, rue Victor-Massé, ou dans les bistrots de la rue des Saules, pas une ne lui résistait. Il aurait eu vingt femmes s'il avait voulu. Mais il était régulier comme pas un. Pour rien au monde, il n'aurait enfreint la règle et c'était plutôt lui qui distribuait les filles aux amis malchanceux. Il était gentil et doux avec tout le monde mais, quand on lui avait fait une crasse, il n'était pas le dernier aux règlements de compte et je ne crois pas qu'aucun ait pu se vanter de lui avoir donné une punition.

« D'ailleurs, à cette époque-là, s'il y avait plus d'histoires, elles étaient moins sanglantes que maintenant. Le vieux « milieu » était composé de bandes très distinctes qui, pour une raison ou pour une autre, souvent pour la seule injure faite à un de ceux qui la composaient, entraient en luttes ouvertes les unes contre les autres. On se battait au couteau, au rasoir, derrière la butte, dans les rues tortueuses ou pas un des petits mecs d'à-présent ne daignerait promener seulement ses souliers vernis. Ça se passait au couteau et au rasoir sans trop de bruit. Et même quand la police se doutait de quelque chose, elle n'arrivait pas trop vite, elle préférait nous laisser le temps de nous expliquer, de nous abimer un peu. La moitié de sa besogne était ainsi faite. C'était l'époque des Menda et des Leca et de la belle Casque d'Or pour qui deux bandes rivales se tailladèrent consciencieusement pendant des mois. C'est à ce moment que les journalistes imaginatifs nous affublèrent de ce nom curieux d'apaches.

« Le revolver ne parlait pas souvent et quand il parlait il faisait beaucoup moins de dégâts que maintenant. Avec leurs nouveaux brownings à balles blindées, on refroidit un homme à chaque coup. Dans notre temps, nous n'avions que de méchants trucs à barillet et à balles de plomb qui ne portaient pas à vingt mètres et que nous appelions des pétards à vapeur.

« Je me souviens qu'il y avait alors un type frénétique, à moitié fou, qui s'était surnommé lui-même « Charlot-le-Brûleur ». Quand il avait bu un verre de trop, il faisait irruption au café où nous étions tous réunis. Debout dans la porte, il criait : « C'est moi qui suis Charlot-le-Brûleur. » Et, en soufflant dans chaque main, il tirait à tort et à

travers. Puis, soulagé, il s'en allait. Personne n'était tombé et un quart d'heure après, on voyait des gars assis sur des tables, les manches retroussées, la chemise un peu tachée de sang, qui s'extirpaient les balles de plomb enfoncées d'un centimètre ou deux, avec la pointe des couteaux.

« Ton père a encore été des premiers qui ont embarqué les femmes pour l'Angleterre puis pour l'Amérique. Je te reparlerai de cette époque-là. Mais le milieu peu à peu s'était transformé. Des jeunes arrivaient avec des idées nouvelles, plus cyniques, moins régulières que nous. Je te jure qu'il y a eu, juste avant la guerre, autour de la place Pigalle, entre les vieux et les nouveaux, de belles bagarres. Les vieux ont cédé. D'ailleurs, ton père était un des plus âgés parmi nous, il ne pouvait plus physiquement se défendre avec les mômes. C'est à ce moment qu'il s'est mis à faire de la fausse-monnaie.

« C'est un métier dangereux. Mais il était devenu si habile que la police qui l'avait repéré presque tout de suite a mis quatre ans pour l'avoir. Un jour on l'arrête, rue de Clichy, à minuit. Il avait sur lui un rouleau de pièces d'or, fausses bien entendu. Pendant qu'on l'emmène, il laisse tomber le rouleau dans le ruisseau. Il prenait toujours la précaution, quand il empaquetait un rouleau, de mettre entre chaque pièce une rondelle de liège. Le rouleau ne fit pas de bruit en tombant. Il n'y avait pas d'autres preuves contre lui. Il était sauvé cette fois encore. Mais un imbécile de marchand de fleurs court après, en criant, sincère et stupidement honnête : « Monsieur, Monsieur, vous avez perdu quelque chose ».

« Sur le coup, Antoine Silence a pris vingt ans de baigne.... »

Le vieux parla longtemps avant dans la nuit. A la fin il disait, en se penchant vers André : « Tu es grand maintenant, tu es fort. Alors, c'est entendu, tu laisses tomber l'oncle à Marseille. Tu restes ici. Je serai ton parrain dans le milieu. » André n'avait pas levé les yeux :

— J'ai laissé une petite môme là-bas....
— On va voir. On va peut-être la faire venir, si elle est sérieuse, si elle comprend la vie, dit Louis-le-Doré.

(A suivre.)

Paul BRINGUIER.



Le peuple marqué vit toujours dans l'ombre de la butte.

Ci-contre: Les « vrais de vrai » montraient orgueilleusement leurs tatouages.

Que deviennent-elles, les filles de trottoir pour qui les hommes sortaient si facilement leur lame... ?



PETITES CAUSES

Des lettres émouvantes

ANS doute y a-t-il à travers la ville trop de coups de revolver... « Halte au browning !... » *Détective* avait poussé le cri d'alarme, il y a quelques mois. Mais le principe général étant posé, il serait injuste d'appliquer forfaitairement une sanction commune, un prix-fixe ; tout est cas d'espèce, toute affaire exige un examen spécial et lorsque, par une circonstance évidemment indépendante de la volonté de son auteur, la tentative de meurtre n'est restée qu'une tentative et que les conséquences d'un geste de violence ont été bénignes, alors on peut appliquer la loi avec indulgence, s'il y a en faveur de l'inculpé des circonstances très atténuantes.

C'est une de ces affaires, le type même de celles qui doivent incliner le juge à la pitié, qu'examinait récemment la dixième Chambre du Tribunal correctionnel de la Seine.

Un brocanteur polonais Kiwa Jakubowicz avait été abandonné par sa femme au mois de mai ; il avait 33 ans ; père de trois enfants, tout jeunes et malades, il ne pouvait s'occuper d'eux, ni les soigner ; des voisins, par bonté, recueillirent les gosses, la femme était allée rejoindre un amant.

Jakubowicz n'avait pas admis l'idée du crime sans réflexion, sous le coup d'une colère légitime... Il n'avait pas tiré, aveuglé, comme on dit, par la passion ; non, il avait d'abord, méthodiquement, patiemment, essayé de ramener sa femme à la maison ; il avait multiplié les lettres, les tendres supplications et puis, un refus persistant étant opposé à ses prières, alors il s'était posté, avenue Anatole-France, à Ivry, le 16 juin dernier, au début de l'après-midi et quand la jeune femme, Estera, vint à passer, il tira sur elle deux balles : l'une atteignit la nuque, l'autre fut amortie par le béret. Quelques jours d'incapacité de travail et il n'y paraîtra plus rien ; tant mieux pour Mme Jakubowicz, mais n'avait-elle pas, elle-même, une part de responsabilité dans le drame dont elle faillit être la victime ?

Lisez ces lettres émouvantes du mari, ces lettres qui furent pour Kiwa Jakubowicz la plus utile, la plus directe, la plus pathétique des plaidoiries. M^r Charles Lebreton, qui défendait le brocanteur polonais, eut soin de les communiquer au tribunal. Qu'elles sont à la fois naïves et touchantes, mais d'une beauté simple qui touche à la grandeur !...

Naïve, cette lettre du 12 mai, où le pauvre Kiwa, désespérant de voir revenir l'infidèle, l'engageait à régulariser en quelque sorte, son abandon :

« Tu as oublié que tu es mère de trois enfants. Tu m'écris que c'est la fin. Eh ! bien, je te prie de renoncer expressément aux enfants par devant notaire (sic) et je les élèverai tout seul.

« Tu sais fort bien qu'au cours de notre vie commune, j'ai tant souffert à cause de toi, et toi à cause de moi. Tu es si légère. A qui la faute ? J'ai toujours tout pardonné, car je t'aimais trop.

« Estera, réfléchis à ce que tu fais, au nom de tes enfants !... »

Estera n'ayant pas daigné aller signer par devant l'officier ministériel la renonciation à ses enfants — procédure qui ne pouvait germer que dans le cerveau fruste du pauvre Polonais, mais est-elle en soi, si absurde qu'elle le paraît ? — Kiwa Jakubowicz avait insisté encore sur la détresse des gosses :

« Sois une prostituée pour toi seule et non pour tes enfants. D'autres jouissent de toi : Maurice... Je ne te demande rien, mais tu dois penser aux enfants, qui n'ont rien à se mettre sur le dos et souffrent de la faim et de la misère. Personne ne veut s'occuper d'eux, car ils ont une mère.

« Tu es une fille, mais une fille bête, car une fille intelligente fait tout pour ses enfants. Je ne peux rien faire pour eux, car je dois payer les dettes que tu as contractées... »

Pendant ce temps, réfugiée auprès de « Maurice », Estera, sans se soucier davantage des trois petits, écrivait au commissaire de police qu'elle avait dû abandonner son mari, parce que celui-ci la forçait à se prostituer !... O vraisemblance !



Comment les magistrats de la X^e Chambre n'auraient-ils pas été émus ?

Le 16 mai, Kiwa reprend :

« ...Ton cœur est devenu dur comme une pierre à l'égard des enfants. Ils sont tombés malades faute de soins maternels.

« Reviens à la maison auprès d'eux : je travaille chez Taudeo et je gagne 120 francs par semaine et 120 francs pour les enfants.

« Estera, sois une mère pour eux : reviens. Je transporterai des pierres pour que tu ne manques de rien.

« Fais un dernier essai avec ton mari, car il n'est jamais trop tard... Nous serons heureux avec nos enfants... »

Puis faisant allusion à des scènes de violence, dont il se déclarait coupable — il était prêt à tout, le pauvre Kiwa et à reconnaître même des torts imaginaires ou considérablement grossis — il lui demandait pardon :

« ...Pardonne-moi tout cela, je n'étais pas dans un état normal, mes nerfs étaient trop excités. Je saurai maintenant l'apprécier.

« J'attends dehors, tu peux m'envoyer une réponse par l'enfant... »

Mais l'enfant qui était allé dire bonjour à sa mère, revint sans un mot. Kiwa attendait dans la rue ; rien, pas un billet, c'était toujours le silence, le refus de revenir. Il ne se découragea pas encore... Il insista à nouveau :

« ...Tu as dit que tu avais quitté la maison parce que tu n'avais rien reçu de moi, pendant les deux dernières années. Ce n'est pas exact. Je n'ai aimé qu'une seule fois et je ne peux aimer une autre ; je t'ai donné mon premier amour.

« Tu me connais : je ne travaillerai pas pour une autre femme. Estera, pourquoi as-tu brisé ma vie, la tienne et celle de nos enfants ? Un deuxième homme n'est que provisoire, tandis que ton mari restera toujours ton mari... »

« Rappelle-toi le bonheur passé, les chansons d'amour que nous chantions autrefois, après le mariage ?... »

Pour Estera, le passé n'évoquait plus rien, même pas de beaux souvenirs...

« Estera, tu auras des remords toute ta vie », lui écrivait-il une dernière fois — mais la tête légère n'était pas alourdie par les inquiétudes et le repentir, ainsi que le plaide M^r Lebreton.

Comment le Tribunal, présidé par un magistrat aussi juste que M. le président Diolot, n'aurait-il pas été touché par les lettres du Polonais ? Les juges comprirent qu'il fallait donner au malheureux une leçon : on n'a pas le droit de tuer — ou de le tenter — si ce n'est pour se défendre légitimement. Kiwa Jakubowicz a été condamné à un an de prison ; mais il est sorti aussitôt de la Santé, grâce au bénéfice de la loi de sursis.

Il va revoir ses enfants : quelle sera l'attitude d'Estera ? L'indulgente décision du tribunal a été pour elle un blâme moral ; et par avance, pressentant la réponse des magistrats, de très nombreux et fort honorables commerçants d'Alfortville signèrent pour Jakubowicz une pétition ardente : c'était le témoignage collectif de la cité en faveur d'un homme malheureux.

Et ce témoignage pesa dans la délibération des juges.

Jean MORIERES.



Le Polonais Kiwa Jakubowicz avait d'abord été brocanteur aux confins d'Ivry.

L'HINDOU HAMID KHAN ramène la paix dans les foyers



Cher maître, C'est avec une reconnaissance infinie que je viens vous dire que l'aide que vous m'avez apportée a amené un grand changement dans l'attitude de mon mari à mon égard. Depuis quelque temps, mon mari se détachait de moi. Très absorbé par son travail et très pris par ses amis, il me délaissait complètement. Depuis votre intervention, il ne sait que faire pour m'être agréable. Il est affectueux, gentil, et j'en suis si heureuse que je viens vous en faire part et vous remercier en même temps.

Signé : G. G.

1^o Il prédit l'avenir d'une façon précise ; 2^o Il lit vos pensées et répond d'une façon remarquable à toutes questions ; 3^o Il donne les remèdes aux ennuis, au désespoir et aux malheurs de toutes sortes.

Consultez-le de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30. Consultation 100 fr. 8, Av. Friedland (2^e étage.. Carnot 24-00.

Avis aux porteurs de Bons Exposition Coloniale NOUS SOMMES ACHETEURS

de tickets d'entrée. Si vous n'utilisez pas vos tickets, détachez de vos Bons le talon pour la délivrance des tickets et nous vous ferons parvenir, contre leur envoi, un mandat de 15 francs. Revue des Tirages, Section 507, 31, rue Saint-Georges, Paris.

EDITIONS JACQUES HAUMONT

VIENT DE PARAÎTRE : Collection **PHOTOTEXTE**

LA FOLLE D'ITTEVILLE

Roman de Georges RIMENON Photographies de Germaine KRUHL

UNE FORMULE SURPRENANTE ET ORIGINALE

N'enviez pas le gagnant. Soyez gagnant vous-même en faisant le concours de la **STERLING TEXTILES** (voir annonce page 15)

VOS SEINS, MADAME, auront une jeunesse éternelle si vous employez la **CREAM GIVRYL**, nouveau traitement scientifique d'un pharmacien biologiste diplômé. Rien à absorber. En vente : toutes pharmacies, bonnes maisons et aux Laboratoires Givryl, 16, rue Tolosane, Toulouse. LE TRAITEMENT : 70 Frs CONTRA-MANDAT-POSTE.



BERGER

APÉRITIF ANISÉ

MIDI — 7 HEURES — "L'HEURE DU BERGER"

POUR 20 fr.
par mois pendant 10 mois
et 2 versements de 25 fr.
Au comptant 198 fr.

ELEGANT PHONO
avec 10 morceaux
musique et chant au choix
sur grands disques et



POUR 34 fr.
par mois pendant 10 mois
et 2 versements de 50 fr.
Au comptant 360 fr.

SUPERBE PHONO
Avec 0 morceaux
musique et chant au choix
sur grands disques et

UNE MALLETTE PO TE-DISQUES EN PRIME
Appareils garantis pouvant jouer tous les disques
LES MEILLEURS POSTES DE T.S.F.

POSTE 3 lampes, prenant post-européens, 2 versements de 50 fr. et 12 de 57 fr.

SECTEUR, 95 fr. par mois. - VALISE, 130 fr. par mois. - M. UBLE-RADIO, 140 fr. par mois.

Appareils garantis fournis complets avec accessoires grandes marques

Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.

La confiance de notre maison repose sur 3 années d'existence.

ETABLISSEMENTS SOLEA. (Service T.S.F.), 33, Rue des Marais - PARIS (10^e)

Ouvert de 9 h à midi et de 14 h à 19 h., le samedi également, le dimanche de 10 h à midi

Achetez
chaque
JEUDI :

Le N^o 0,50

LE CRI SPORTIF



Journal gai
satirique
vivant.

LE INHUMAIN

Lyon (de notre correspondant particulier).

La rue Charles-Lyonnet se trouve dans le quartier pauvre des Charpennes, sur la commune de Villeurbanne qui touche à Lyon. C'est là que les taudis loués au mois, à la semaine ou à la nuit, meublés d'armoires branlantes et de lits boiteux, abritent une population hétéroclite d'Arabes et d'Espagnols, de journaliers et de tâcherons, dont quelques-uns se transforment parfois en « mauvais garçons ».

Ces maisons d'un étage, deux au plus, sont bâties sur les terrains des hospices, ce qui faisait dire à un hygiéniste facétieux que l'administration des hôpitaux fabriquait elle-même sa clientèle avec ses maisons insalubres.

La maison située 95, rue Charles-Lyonnet, ne comprenait qu'un étage sur rez-de-chaussée et au-dessus, quelques mansardes. Derrière l'immeuble, de chaque côté d'une longue et étroite cour, subsistaient, on ne sait par quel miracle, une double file d'appentis où logeaient quelques ménages.

C'est là que demeurait M. Gabriel Bobichon, gérant des « garnis » du 95.

Il avait beaucoup de soucis avec ses locataires, M. Bobichon. Certains habitants du 95 ne payaient pas toujours régulièrement leur terme, les uns parce qu'ils chômaient, les autres parce qu'ils s'y refusaient et préféraient déménager à la « cloche de bois ».

Il rendait ses comptes à la propriétaire, Mlle Lucie Sangoi, qui demeurait avec sa mère assez loin de là, 25, route de Vienne.

Dans la nuit du jeudi au vendredi, 14 août, une formidable explosion déchira les flancs de cet immeuble qui s'effondra dans un épouvantable fracas.

Des cris de douleur retentirent dans la nuit. A cinq heures, les pompiers abandonnèrent le chantier de déblaiement. Le commandant Rossignol avait donné cet ordre par prudence. Et puis, d'après les évaluations de M. Bobichon, il ne devait plus se trouver là que trois cadavres.

Trois cadavres ? Le lendemain matin, le déblaiement ayant été repris par des ouvriers, on en dégacha quatre. Il y avait les trois locataires de la maison, surpris en plein sommeil par la mort.

Mais le quatrième corps était celui d'une femme qui paraissait jeune encore et qui, fait surprenant, était entièrement vêtue.

Elle portait ses pendants d'oreilles, sa montre-bracelet, comme si elle était en promenade. Une passante ?... Non. Le cadavre n'était pas précisément à l'intérieur de la maison,

la morte. Il crut les reconnaître. Puis le corps.

— Je crois bien que c'est elle, dit-il.

Puis on montra à M^{me} Sangoi la montre-bracelet en métal jaune qu'un ruban noir retenait fixé au poignet du cadavre ; les pendants d'oreilles de la morte ; sa robe ; sa chemise.

— Je reconnais ces objets, dit M^{me} Sangoi. Ils appartenaient à ma fille.

— C'est bien votre fille qu'on a découverte, gisant sous les décombres de la maison ? demanda-t-on.

— C'est certain.

M^{me} Sangoi, âgée de 76 ans, devait faire preuve au cours de cette déposition — véritable interrogatoire — d'une maîtrise de soi, peu commune. Elle ne songea qu'à discuter pied à pied, sans lâcher une parole compromettante et aussi sans un mot de regret ou de pitié à l'adresse de sa fille morte.

Les policiers allèrent ensuite, sous la direction du commissaire, M. de Fahler, visiter l'appartement de la route de Vienne.

Le logement d'une pièce et une cuisine était agréable, clair et propre, artistement meublé et abondamment peuplé de livres, de bibelots et de travaux féminins. Mlle Sangoi était certainement une femme de goût.

Mais sa vie intime tenait en quelques papiers : des cartes pour salles de baccarat, des lettres d'hommes d'affaires lui réclamant avec urgence des sommes qu'elle devait depuis longtemps, et, enfin, une police d'assurances-incendie pour les logements garnis de la rue Charles-Lyonnet, qui couvrait 90.000 francs de risques.

Joueuse et endettée. Voilà donc quelle était la situation de Mlle Sangoi ! On pressa de questions la mère insensible qui fit enfin un récit plausible du drame.

Oui, leur situation était difficile. Lucie au cours d'une saison à Deauville, avait appris à connaître les émotions du jeu. Elle avait gagné d'abord, on gagne toujours lorsqu'on commence à manier les cartes. Puis elle avait perdu...

Alors, elle s'était montrée plus exigeante envers ses locataires, plus âpre dans la gérance de ses immeubles... Elles avaient délaissé ses auteurs favoris, pour étudier les combinaisons du neuf et du huit. Le soir, quand elle rentrait, elle se penchait sur des chiffres où s'inscrivait un passif, qui grossissait tous les jours. Sa fortune fuyait entre ses doigts. A la fin, elle ne comptait plus... Jusqu'au treize août... Jour où elle fit l'inventaire de ce qui lui restait et se coucha de très bonne heure : elle

dormit d'un sommeil coupé de réveils brusques et se décida enfin.

— Je vais aller rue Charles-Lyonnet... et je mettrai le feu aux garnis.

Pas un instant, sa pensée ne s'arrêta sur ceux qui y habitaient.

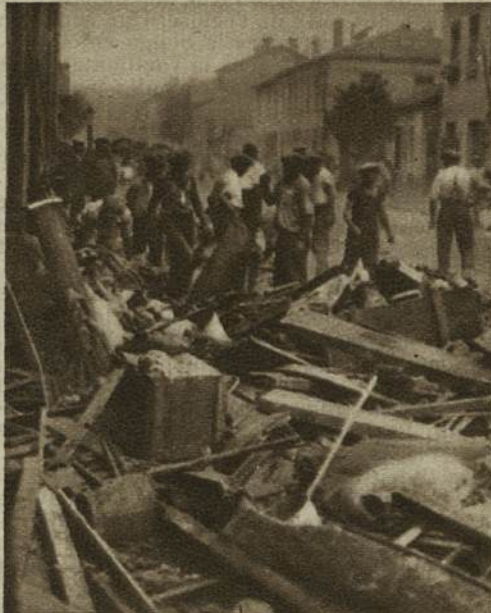
— Il me faut de l'argent !

Et la police d'assurance était là, tentatrice. De l'argent qui lui permettrait de se « refaire », d'essayer une fois de plus sa chance, car elle savait que, cette fois, elle gagnerait. De l'argent pour faire taire les premiers créanciers. Il lui en fallait, même si elle devait commettre un crime, même si ses mains devaient être éclaboussées de sang. Et d'ailleurs, pouvait-elle prévenir ceux qui jusqu'à présent, par des versements réguliers et mensuels, lui avaient permis de vivre et de satisfaire son vice ? Si elle laissait échapper une parole imprudente, tout le plan qu'elle avait échafaudé s'écroulait. Elle ne dirait donc rien. S'il y avait des morts ou des blessés, tant pis !

— Ma fille, dit M^{me} Sangoi, se leva aus-



Sans un frisson, sans une larme, M^{me} Sangoi mère reconnut, à la Morgue, le cadavre de sa fille.



L'immeuble, déjà branlant, s'était écroulé dans un fracas épouvantable.

sitôt. Elle n'avait alors en mains que son sac et aucun paquet, je voulais la suivre. Nous avons gagné l'avenue Berthelot, où nous avons pris le tramway. Nous sommes descendues à la rue de Marseille, où nous avons pris un autre tramway, celui de la ligne Perrache-Parc-Saint-Jean, que nous avons quitté devant la gare des Brotteaux.

« Mais il était encore d'assez bonne heure, et il y avait pas mal de monde dehors. Nous sommes donc restées là pendant près de deux heures, attendant que la rue devint déserte. Nous avons ensuite gagné à pied la rue Charles-Lyonnet. Ma fille me conduisait, car, pour moi, j'ignorais totalement où étaient ses garnis. A un moment donné, elle s'arrêta, en me disant que son soulier s'était débouclé, et tandis qu'elle se baissait pour remettre le bouton, elle me confia son sac à main. Puis, se relevant, elle ajouta : « Attends-moi. » Je

n'eus que le temps de la voir s'enfuir vers un immeuble situé à 50 ou 60 mètres de là, immeuble qui, d'après ce qu'elle m'avait dit, devait être la maison où étaient ses garnis. Peu de temps auparavant, Lucie m'avait également dit : « Il y a un homme là-bas, je veux savoir qui il est ».

« Or, j'avais bien regardé, et l'endroit était cependant bien éclairé par un bec de gaz, et malgré cela, je n'avais vu personne.

« Quelques instants après que ma fille m'eut quittée, la terrible explosion se produisit, et je peux assurer que cependant Lucie n'avait pas encore eu le temps de pénétrer dans la maison ; elle était toujours sur le trottoir, devant l'immeuble.

« Cela eut une violence inattendue. Le déplacement d'air me colla contre le mur où je m'appuyais et il me semble que la maison oscillait sur ses bases. Elle s'écroula quelques secondes plus tard, comme un château de cartes. Les cris des mourants et des blessés me parvenaient comme une malédiction. Je restai ainsi une heure, attendant le retour de ma fille. L'idée me vint qu'elle aussi pouvait être parmi les victimes... Alors je partis ».

Il me semble que c'était là un événement qui au contraire aurait dû l'obliger à rester. Mais ces deux femmes étaient pétrées d'une autre argile que les autres. L'inhumaine était morte. Sa mère n'eut pas un mot de regret. Peut-être lui en voulut-elle de n'avoir pas réussi.

Complice ! Pour le savoir il faudrait connaître quel fut l'explosif employé et jusqu'à présent toutes les investigations sont restées vaines. Ce qu'il y a de certain, c'est que déjà, dans un autre immeuble où les deux femmes avaient habité, il y avait eu un commencement d'incendie.

M^{me} Sangoi n'a pas persisté dans ses déclarations. Après avoir avoué, elle nie maintenant. Mais la vérité irrésistible qu'elle a laissée échapper est confirmée par les faits. L'acte de sa fille a entraîné dans la mort onze personnes.

L'inhumaine les y avait précédées.

J. BARAUD.



La maison contiguë, portant le n° 97, avait été hachée comme par la foudre.

mais, lorsque l'explosion se produisit, cette femme devait se trouver dans l'allée, tout près de la porte de sortie.

Le registre de garnis du gérant était parfaitement tenu. Cette femme n'y figurait pas. On ne pouvait supposer, à cette heure-là, une visite à l'un des locataires. Alors ?...

On fit prévenir, naturellement, Mlle Sangoi, la propriétaire des garnis, mais on ne la vit pas venir. Cette absence surprit d'abord les enquêteurs.

Mais, peu à peu, un soupçon se précisa dans leur esprit. Un corps non identifié... une propriétaire qui a disparu...

Le cadavre de l'inconnue avait été horriblement mutilé : le cou était presque entièrement sectionné et tout le côté gauche du visage avait été emporté. Les bras étaient troués de petites plaies comme si des éclats d'obus les avaient criblés.

Chose étrange, c'était le seul corps qui fût abîmé de cette façon. Tous les autres avaient été écrasés par la chute des matériaux. Celui-ci était déchiqueté par l'explosion elle-même.

D'ailleurs, la peau du visage était noircie comme par une déflagration très proche. Enfin, les blessures s'étaient produites non point comme si l'explosion eût éclaté sur le sol — les jambes, le ventre, la poitrine auraient été atteints — mais comme si la victime avait tenu elle-même un explosif dans ses mains.

M. Baudoin, secrétaire du commissaire des Charpennes, et M. Passot, inspecteur, qui avaient connu Mlle Sangoi, examinèrent le corps. Il leur sembla, malgré les mutilations, que c'était celui de la propriétaire des garnis.

C'était d'ailleurs une femme d'une taille peu commune — 1 m. 78 — et cette seule remarque constituait déjà une sérieuse présomption.

Mais les policiers firent venir à la Morgue M^{me} Sangoi mère et un de ses voisins, M. Besançon.

On présenta à M. Besançon les vêtements de



De gauche à droite : M. Bobichon, gérant de l'immeuble, le commandant des pompiers Rossignol et le juge d'instruction Bertrand.



Le Commissaire Cavrois opéra l'arrestation des acolytes du « Tigre ».



L'inspecteur Gérard Lefebvre pénétra dans l'estaminet.

Lille (De notre correspondant particulier).

Tu as parlé de la mort du « Tigre ». Lui a payé. Mais il a surtout payé pour les autres, pour ceux qui sont aux « durs » à perpète et qui méritaient bien, eux aussi, d'avoir le cou tranché. Je peux t'en parler en connaissance de cause. Si ça t'intéresse, viens donc un soir au Pont Morel, je t'en raconterai de belles. J'ai pas besoin de dire où ça niche, le Pont Morel; tu dois le connaître...

Si je le connaissais!... Rien qui différenciat cette passerelle d'écluse des autres passerelles qui enjambent les canaux du Nord, sinon le voisinage immédiat d'un estaminet, comme il y en a tant sur la région frontalière de la Belgique, fréquenté le jour par les marinières et les débardeurs de péniches, mais hanté, dès que l'ombre alourdit les eaux moirées du canal, par une étrange et mystérieuse clientèle.

En ce temps-là, on ne se fût point risqué à venir, dès la nuit tombée, heurter le volet de la porte, sous lequel filtrait une mince lumière jaune. On savait qu'à cette heure-là on n'aimait pas recevoir des visages inconnus au cabaret du Pont Morel. L'imprudent n'eût sans doute pas tardé à connaître la fraîcheur des eaux de l'écluse. Une consigne implacable isolait alors le bouge enténébré. C'était l'heure où, sous la vacillante clarté des lampes, la bande des cagoules tenait ses assises.

La bande des cagoules!... Ce nom fait encore frémir la région de Roubaix-Tourcoing.

La guerre a dispersé cette association de malfaiteurs au moment précis où la police commençait à s'occuper de leurs crimes et à découvrir qu'il s'agissait d'une bande.

Pendant l'occupation, on n'entendit plus parler d'eux. Mais, les hostilités terminées, la trêve de ces hors la loi prit fin à son tour. Les bandits se retrouvèrent et, de nouveau, le sang coula. Les agressions nocturnes, les meurtres, le pillage des maisons recommencèrent. La bande des cagoules avait repris du service.

On l'identifia d'une façon inattendue.

L'inspecteur Gérard Lefebvre, un nouveau venu à la brigade mobile, mais qui connaissait sur le bout des doigts les fiches de la région — ce bottin des malfaiteurs — reçut

un jour la déposition d'une des victimes de la bande, échappée par miracle à l'une de leurs récentes agressions.

Les hommes aux cagoules avaient eu pitié de ses cris et de ses pleurs. L'un d'eux, même, avait dit :

« Allons, tais-toi, on ne sera pas méchant, mais si le Tigre vient... »

A ces mots, l'inspecteur sursauta :

— Vous dites bien le Tigre; vous êtes sûr d'avoir entendu ce nom?

Sur confirmation du témoin, l'inspecteur bondit à la Sûreté de Roubaix où il répéta la déclaration qu'il venait d'enregistrer :

Et, tout joyeux, il ajouta :

— Cette fois, nous avons le fil. On les tient!

La police connaissait, dans la pègre de la frontière, un individu portant le surnom du Tigre. Un costaud d'une trentaine d'années, contrebandier à ses moments perdus, renommé peu commode, et qui n'aimait pas, disait-on, qu'on mit le nez dans ses affaires.

C'était le fil conducteur. Le Tigre était le chef de la bande des cagoules. On arrêta, après lui, une quinzaine de ses complices.

Le Tigre fut exécuté. Quatre de ses lieutenants : Floris Lecoq, le tenancier du cabaret du Pont Morel, Jules Dandooven, Pollet et Morand sont au bagne pour le restant de leurs jours. Le cinquième, Lenoir, a été condamné à la prison perpétuelle par la justice belge.

Et voilà que la lettre d'un inconnu me fixait, ce soir-là, rendez-vous au sinistre bouge de la bande des cagoules...

Appuyé sur le garde-fou de la passerelle de l'écluse, l'homme m'attendait quand j'arrivai.

— Viens à côté, au bistrot... Nous y serons mieux pour causer... Et puis ça te mettra dans l'ambiance.

Nous entrâmes. C'était là que les « durs » de la brigade, le commissaire Cavrois à leur tête, avaient opéré l'arrestation des acolytes de la bande dont le chef était déjà sous les verrous.

Je revoyais la scène...

Devant, l'inspecteur roubaixien, était d'abord entré seul dans le cabaret. Il venait voir, soi-disant, le registre de logeur en garni de Floris Lecoq. S'étant approché du comptoir, il souleva son chapeau, comme

pour dire bonjour. Ce geste était le signal que guettaient derrière les vitres les autres policiers. Il signifiait : la bande est là.

Ce fut la ruée. La voix claire de Cavrois s'éleva :

— Debout tout le monde là-dedans, les mains en l'air, que personne ne bouge ou je fais tirer.

Floris Lecoq avait reconnu l'inspecteur Gérard Lefebvre et, voulant se payer d'audace, il vint vers le policier, la main tendue :

— Que viens-tu faire ici, Gérard?

— Te chercher!

Et, avec un déclic sec, un bracelet d'acier encercla le poignet qui se tendait.

Il y avait là aussi Pollet, Dandooven et Morand. Les inspecteurs les fouillèrent rapidement et les enchaînèrent. Toute cette jolie brochette prit le chemin de la prison de Lille où elle rejoignit son chef.

Nous nous étions assis, à l'écart, devant une table de l'estaminet.

— Tu vois, me dit l'homme, c'est là qu'ils se rangeaient autour du chef. Ils parlaient devant moi, sans contrainte, sachant bien que je ne les aurais jamais trahis. Si je l'ouvre aujourd'hui, c'est parce que je suis dégouté d'avoir vu les autres le charger pour sauver leur tête. Je vais donc te raconter une série de crimes dont on n'a jamais découvert les auteurs, et qui, tous, sont imputables à la bande des cagoules.

Sceptique, je m'étonnais que la justice n'ait pas eu l'idée de fouiller plus avant dans le passé des bandits et de rechercher si tant de crimes impunis n'étaient pas leur œuvre.

— On ne l'a pas fait, me répondit mon interlocuteur, parce qu'on ne l'a pas voulu.

Il s'était en effet produit au moment du procès un incident assez curieux et des plus dramatiques. Comme, visible-



LA BANDE

DES CAGOULES

Un soir dans la « courée au gaz », à Roubaix, la porte de la petite maison de Rosalie fut forcée.

Les cagoulards, tels qu'ils s'affa-
dont la liste connue, quoique

ment, le Tigre ménageait ses complices, l'inspecteur Lefebvre s'écria, au moment de sa déposition à la barre :

— Il y a plusieurs cadavres entre ces hommes.

Tollé général de la défense. Sommé de s'expliquer, l'inspecteur fit le récit de trois crimes qu'il imputait à la bande des cagoules.

A ce moment le président estima-t-il que les malfaiteurs avaient déjà assez de forfaits sur la conscience? Il n'ordonna pas de supplément d'enquête. Et c'est à cela sans doute que Pollet, Morand et Dandooven durent de conserver leurs têtes.

Ces têtes, d'ailleurs, le Tigre les avait lui-même promises au bourreau. Un jour que le commissaire Cavois l'interrogeait dans sa cellule, il laissa échapper : « Je vais être exécuté, mais d'autres ne mériteraient autant que moi; mais je ne dirai rien. Si jamais pourtant j'avais la certitude d'être trahi par ma femme, vous n'auriez qu'à revenir me voir. C'est à cinq que nous irions à la guillotine!... »

■ ■ ■

Le premier de ces trois crimes impunis, et que l'on impute à la bande des cagoules, remonte à décembre 1921. L'affaire eut lieu à Luygne, petite bourgade voisine de Mouscron, qui est la gare frontière entre la France et la Belgique. C'est là qu'habitaient les époux Duforeau, en compagnie de leurs enfants. Ils étaient seuls, ce soir-là, les enfants étant allés au cinéma.

Vers huit heures, comme ils s'apprêtaient à regagner leur chambre à coucher, on frappa à leur porte. Le père et le fils Duforeau tenaient commerce clandestin de tabac belge. Ils étaient habitués à ce qu'on frappât à leur porte à toute heure du jour et de la nuit.

— Amis, nous sommes des gars de Roubaix, nous venons chercher du tabac.

Sans méfiance, la femme du père Duforeau ouvrit. Trois hommes entrèrent.

Dans toutes les maisons belges, la cafetière est toujours sur le feu. Un vent glacial soufflait

au dehors. Le vieux proposa aux visiteurs une tasse de café bien chaud.

— Bien volontiers, acquiescèrent les inconnus.

Duforeau et sa femme allèrent chercher des tasses. Deux bras derrière eux brandirent une barre de fer. Ils tombèrent presque sans un cri. En rentrant du cinéma, les enfants firent l'horrible découverte.

— Trois cagouleurs, me dit l'homme. Il y avait là le Tigre, Floris Lecoq et Lenoir qui acheva les victimes en les étranglant. Ce double crime ne rapporta rien à la bande. Ils ne purent découvrir le magot qui contenait soixante-cinq mille francs...

■ ■ ■

— Je vais maintenant vous raconter comment fut tuée la vieille Rosalie, la marchande de poissons de la « courée au gaz ».

« C'était une vieille que tout le monde connaissait à Roubaix, elle poussait devant elle sa voiture, et sa voix aigre appelait la clientèle. La vieille avait des économies, ça tout le monde le savait, car elle ne se gênait pas pour le dire.

« Elle travaillait du matin au soir et son gain allait arrondir le bas de laine qu'elle remplissait à l'intention de son petit-fils.

« Il n'en fallait pas plus pour exciter la convoitise de la bande et l'exécution fut résolue.

« Une nuit, la porte de la petite maison fut forcée. Rosalie, éteinte par sa journée de travail, dormait d'un sommeil pesant. Elle ne devait plus se réveiller. La pince-monseigneur du Tigre frappa dur, et les mains énormes de Morand, l'étrangleur de la bande, achevèrent la besogne du chef.

« Quatre cagouleurs prirent part à ce crime : Le Tigre, Dandooven, Pollet et Morand. Dans cette affaire, Dandooven dénonça les bandits dont nous venons de citer les noms, pour lui, il se borna à dire que son rôle avait été de faire le guet.

« Pollet, de son côté, après sa condamnation, écrivit au procureur pour s'accuser de ce crime; il renouvela à trois reprises ses aveux. On ne rouvrit pas l'enquête car on avait peur qu'il ne cherchât à s'enfuir durant le trajet qui le séparait de l'île de Ré (où il était en instance de départ pour le bagne) à la prison de Lille, dont les cellules et les murs vétustes n'offraient pas, eux aussi, de bien grandes garanties.

■ ■ ■

L'assassinat du pontonnier Doléans, à Roubaix, remonte à décembre 1918. Le vieux bonhomme était un retraité; il vivait à l'écart dans une petite maisonnette voisine de l'écluse. On le savait posséder quelques économies et plusieurs matelas de laine.

Or, au lendemain de la guerre, la laine valait son pesant d'or, et cette rarissime marchandise tenta la cupidité de la bande. Une nuit où la neige tombait, et où le vent glacé soufflait en rafales, le pauvre vieux fut assommé et, toujours suivant la même méthode, étranglé ensuite.

Une enquête rapide fut faite, on retrouva la trace des matelas chez un brocanteur de Roubaix mais on était au lendemain de la délivrance et la police ne disposait que de pauvres moyens. L'enquête fut abandonnée.

Le crime fut exécuté par Olivier, Pollet et Morand, qui acheva le pauvre vieux.

Dans sa dénonciation, Dandooven avait déjà donné les mêmes noms.

■ ■ ■

— Et voici maintenant, me dit mon interlocuteur, deux autres assassinats dont les motifs sont complètement différents de ceux qui faisaient habituellement agir la bande des cagoules.

« Le premier fut un drame d'amour.

« Le deuxième une épouvantable vengeance.

« A Roubaix vivait un couple. Lui, Lommaert, était un ouvrier d'usine. Elle, Valérie, était « bacleuse » dans une filature. Ils faisaient bon ménage. Nul n'aurait pu prévoir le drame terrible qui allait séparer à jamais les deux amants.



Cinq des plus terribles acolytes du « Tigre ». De gauche à droite : Lecoq, Lenoir, Dandooven, Pollet et Morand.

« Chaque semaine, Lommaert et son amie fréquentaient un bal mal famé de la rue des Longues-Haies. Un dimanche, Valérie accepta l'invitation d'un danseur qu'elle n'avait jamais vu. C'était un certain Noé, plus connu sous le sobriquet de Cho-Noé. Un gars qui passait pour un des meilleurs indicateurs de la bande au Tigre.

« Une danse suffit parfois à changer le destin d'une femme. Voici Valérie éprise de Cho-Noé au point de quitter bientôt son ami pour suivre le danseur d'un soir.

« Lommaert, le cœur lourd, chercha à revoir l'infidèle, s'arrangeant pour se trouver sur son chemin et, chaque fois, lui faisant des reproches.

« Excédée, Valérie s'en plaignit à son nouvel amant, qui demanda conseil au Tigre dont la réponse fut brève :

« — Tu n'as qu'à le buter.

« Cho-Noé n'était pas un assassin.

« — C'est facile à dire, dit-il.

« — Quoi, s'indigna le Tigre, on discute mes ordres, maintenant?

« Le coup fut décidé pour le lendemain. Valérie devait servir d'appât. Sans méfiance, Lommaert s'approcha de son ancienne maîtresse et une fois de plus la supplia de revenir. La fille ricana et s'écarta un peu. Une courte flamme jaillit de l'ombre. Cho-Noé venait de tirer sur l'ouvrier qui tomba frappé à mort :

« — Mauvais ouvrage, commenta le Tigre; un revolver fait trop de bruit.

« Telle fut l'origine funèbre de la nouvelle victime des cagoules. »

■ ■ ■

Le crime dont fut victime le père Joly dépasse sans doute en horreur les autres crimes de la bande.

Le père Joly était pauvre comme Job, mais il était curieux comme un chat. Dans le quartier de l'Epaule, à Roubaix, on l'appelait « la camanette », synonyme de « comère ». Il en savait long sur les exploits des cagoules, et il ne se gênait pas d'en parler. Ce fut son malheur, Olivier n'aimant pas les bavards, le vieux, sous le prétexte d'une partie de cartes, fut attiré dans le bouge sinistre de Floris Lecoq. Un sac avait été préparé dans la petite cour. Quand le vieux eut besoin de sortir, le Tigre le suivit et, d'une main que l'habitude rendait experte, l'assomma. Le vieux fut mis en sac; il respirait encore quand Dandooven et Pollet le jetèrent dans le canal, à la hauteur de l'écluse du Pont Morel.

Le cadavre du père Joly fut retiré du canal à la place où il avait été jeté par les assassins.

■ ■ ■

« Dans l'histoire de l'homme en chemise de Mouscron, Morand faillit y laisser sa peau », continua l'homme.

« Cette expédition chez le fermier Van Hemmersen, que le Tigre soupçonnait d'avoir un gros magot était décidée depuis

longtemps, mais on attendait l'heure favorable.

« Le Tigre avait donné rendez-vous à sa bande; Morand arriva pris de boisson. Tu es encore saoul, lui reprocha le Tigre; tu sais que je n'aime pas ça, tu ne feras rien ce soir. Tu quelteras et c'est tout; tu n'auras que demi-part. Allons en route et surveille-toi, sans ça, gare!

« L'expédition eut lieu. Le fermier se réveilla heureusement à temps et put s'enfuir, en chemise; en passant dans sa cuisine, il s'arma d'un couteau qui traînait sur une table.

« L'homme, toujours en chemise, traversa la cour, quand il aperçut dans un coin une forme humaine. Il fallait passer. Le fermier s'avança, son couteau à la main. Morand, car c'était lui, sommeillait en cuvant son vin; il ne se réveilla qu'au moment précis où le fermier arrivait sur lui; il comprit le danger et sortit son revolver.

« La partie était inégale. Le Belge préféra s'enfuir, mais le bandit le poursuivait et l'abattit d'une balle en plein dos.

« La bande, effrayée par les détonations et les cris des chiens du voisinage, prit la fuite.

« Le malheureux Van Hemmersen mourait le lendemain à l'hôpital où on l'avait transporté. »

■ ■ ■

Après ce sinistre palmarès, la série des crimes de la bande des cagoules est-elle épuisée?

Certes non; mais ce ne sont maintenant que des suppositions, et rien ne vient plus étayer une accusation précise.

Et pourtant... les époux Alphonse Dekeyser, cabaretiers rue de la Mackellerie à Tourcoing, assommés tous les deux dans leur lit pendant leur sommeil... L'inspecteur de la Sûreté roubaissienne Willaumez abattu d'une balle en plein front, alors que, de concert avec Gérard Lefebvre, il venait « à la guinguette » pour arrêter Morand... Ce sont autant de crimes qu'une enquête eût peut-être réussi à imputer aux cagouleurs.

Nous ne parlons pas de tous les corps retrouvés dans la sinistre écluse du pont Morel, à côté de laquelle se trouvait le coupe-gorge de Floris Lecoq.

A-t-on recherché la cause de ces morts que, trop hâtivement, on a classés dans la catégorie des suicides?

Non, peu de chose a été fait.

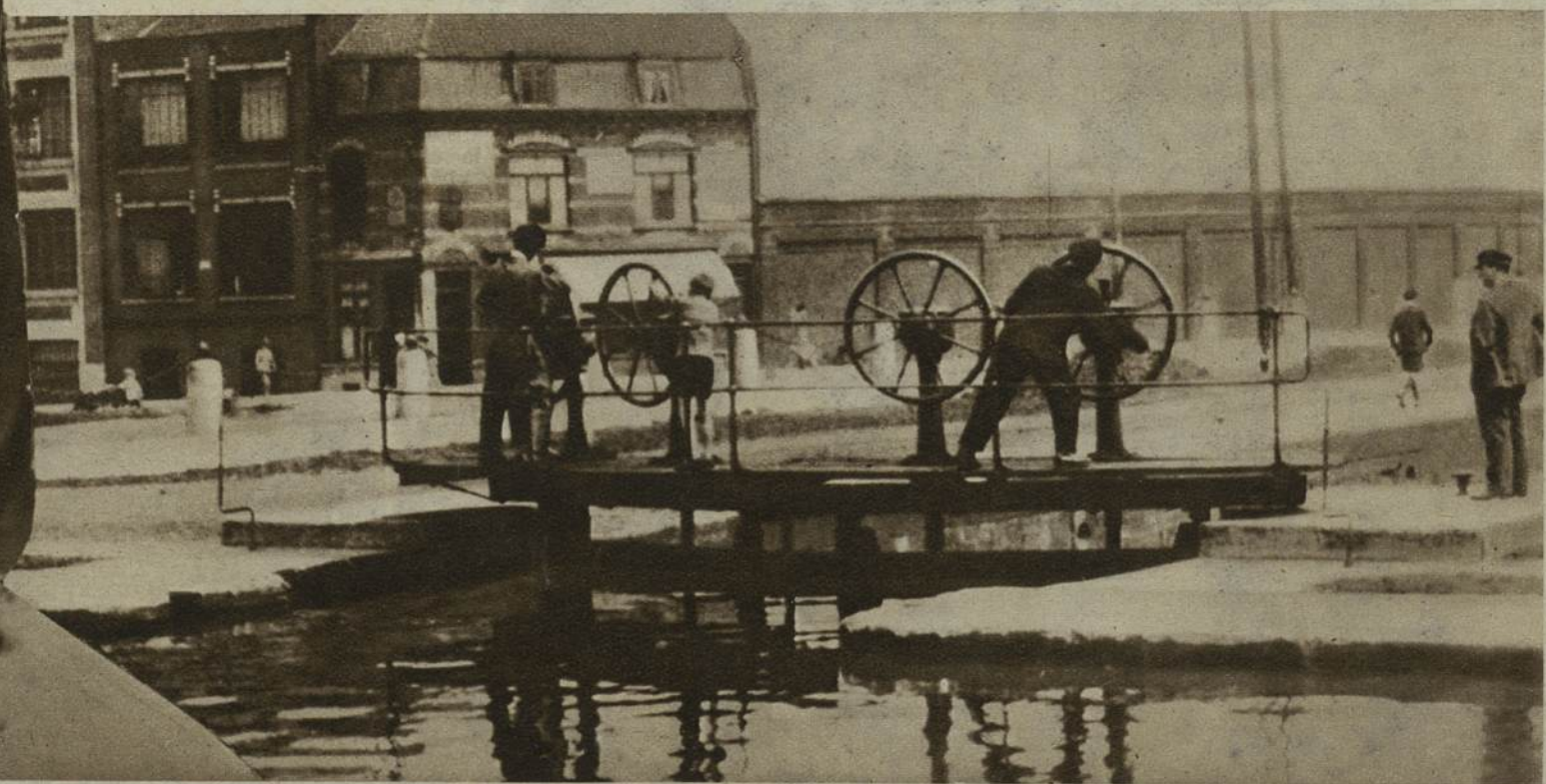
Là-bas, au bagne, les bandits n'expient qu'un petit nombre de leurs forfaits.

La prescription cependant ne couvre pas ces crimes. Cavois, Gérard Lefebvre, Devogle, les policiers qui ont conduit toute l'affaire des cagoules et qui en savent encore long sur la terrible bande, sont toujours là. L'opinion publique n'a jamais compris pourquoi les cagouleurs n'ont pas été rappelés devant la justice pour y répondre des crimes qu'indéniablement ils ont commis.

AUGUSTIN-RODET.



blaient pour terroriser leurs victimes déjà longue, est loin d'être complète.



Le cabaret du pont Morel et l'écluse sinistre où les cagouleurs se débarrassaient des cadavres.

LA DERNIÈRE CHASSE

MAXIME Tessier arriva le dernier au rendez-vous. La clairière où ses deux compagnons l'attendaient était située en pleine forêt de Fontainebleau. Les troncs de bouleaux et de mélèzes qu'un bûcheron barbare avait dépouillés la veille mettaient dans la lumière stellaire des silhouettes bleues fantomatiques.

Tessier était un homme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne. Son visage énergique aux méplats durs trahissait une cruauté froide. Tessier avait un surnom. On l'appelait « Le Tatoué ». C'est que, avant d'élever le braconnage à la hauteur d'un art difficile, il avait fréquenté les bas-fonds des grandes villes. On l'avait vu à Paris où il avait frôlé la prostitution et le vagabondage spécial. L'exploitation des femmes ne convenait pas à son caractère. Non qu'il répugnât à recevoir de l'argent des filles soumises. Mais c'était un homme d'action. Il débuta dans le cambriolage et fut un monte-en-l'air réputé.

Un jour, il disparut.

Il avait cédé à l'appel du passé. Mais il s'était chargé de chaînes. Sa vie de vagabond nécessitait une grande liberté de mouvement et de l'indépendance. Il se maria cependant, avec une Vénus aux bras blancs, au visage agréable.

Il se considérait comme le maître de la compagne qu'il avait choisie. Un jour, cependant, il surprit des regards moqueurs, des sourires ironiques, chez ses compagnons. Il n'était pas d'humeur à supporter des railleries même cachées. Les rires l'exaspéraient. Il interrogea donc celui qui riait le plus fort. Tessier arma son fusil.

— Ne te paye pas ma cafetière, sinon il va t'en cuire.

On le connaissait, on savait qu'il tirait facilement aussi bien sur un homme que sur le gibier. Peut-être aussi que l'interpellé ne demandait qu'à parler :

— Tu fais le faraud, mais, pendant ce temps, Dorier caresse ta femme.

Ce n'était vraiment pas la peine d'être braconnier pour apprendre par un autre la nouvelle. Dorier était le garde-forestier et Tessier ne s'étonna plus de la facilité et du succès de ses dernières expéditions nocturnes. Pendant qu'il était à l'affût, l'autre prenait son bien.

Son premier mouvement fut de céder à la colère. Mais, à la réflexion, l'ancien voyou des bas-fonds de Paris reprut. Sa femme le trompait avec le garde ? Qui l'empêchait d'en tirer profit ? Ce ne serait pas Dorier, bien sûr ! Il alla le trouver et lui tint le langage d'un habile homme d'affaires.

— Tu aimes ma femme ? Je te la vends, 1.500 francs, tu m'offres aussi une moto, et tu prends l'engagement de me laisser tranquille dans mon travail nocturne.

Mais le garde, s'il était un braconnier de l'amour, aimait son métier comme le mari aimait le sien. Il soupçonna d'ailleurs que, si l'épouse lui avait cédé, ce pouvait être une ruse. Pendant qu'à son foyer il remplaçait le chasseur, ce dernier agissait en toute liberté. Les deux hommes tenaient, en somme, le même raisonnement. L'amour-propre s'en mêlant, ils en vinrent aux hostilités ouvertes. Tessier fut arrêté.

Sans doute, le braconnier admettait qu'il fût trompé. Il ne voulait pas l'être sans profit. Il s'évada donc et s'en fut droit au domicile du garde-chasse. Il l'abattit de deux

coups de feu, le blessant d'ailleurs peu grièvement.

Arrêté de nouveau, il fut traduit devant le Tribunal correctionnel de Melun, le 26 mars 1928.

Si Tessier connaissait admirablement les fourrés de Fontainebleau, il n'ignorait rien du maquis de la procédure. Il demanda sa comparution devant le jury de Seine-et-Marne, comme il en avait le droit et, quelques mois plus tard, la Cour d'Assises prononçait son acquittement.

Il revint au pays et reprit ses exploits. Les journaux avaient parlé de lui, sa réputation s'était étendue. Il avait groupé autour de lui une bande de mauvais garçons, dont le casier judiciaire était défloré. Il avait choisi dans le tas deux élèves qu'il affectionnait plus particulièrement. L'un se nommait Christian, il habitait Montereau. L'autre, Georges Husson, était de Salins, deux points stratégiques, sur lesquels « Le Tatoué » s'appuyait pour organiser ses expéditions. Depuis quelque temps, le trio opérait sur les terres que M. Labouret, notaire, demeurant avenue Friedland, à Paris, possédait autour de sa



Ci-contre, à droite: Le garde-chasse Dorier était un braconnier de l'amour.

Ci-dessous: Tessier-le-Tatoué comparut devant les Assises de Seine-et-Marne.



En bas, à gauche: Roger Nominé et Gaston Vilcoq, deux spécialistes de la chasse à l'homme.

ferme de Morsins. Mais leur présence avait été signalée. Ils le savaient et devaient prendre de grandes précautions et c'est pourquoi, cette nuit-là, ils s'étaient donné rendez-vous, dans une clairière, au milieu des bois.

■ ■ ■

Il avait plu durant la journée. L'air était moite, comme imbibé d'eau. Le sol était lourd et les braconniers avançaient lentement dans la boue, en terrain découvert. Plusieurs fois, des coups de feu avaient claqué. Tessier manquait rarement sa cible.

Le garde-chasse de M. Labouret, Gaston Vilcoq, avait décidé de faire une ronde. Il était accompagné de son aide, Roger Nominé et de M. Roger Dupraz, agent de la Fédération de chasse et de pêche de Seine-et-Marne. Trois spécialistes de la chasse à l'homme se heurtaient aux virtuoses du braconnage. A l'heure où ces derniers quittaient la clairière, les premiers se mettaient à l'affût. Les coups de

feu éveillèrent leur attention. Ils se dirigèrent silencieusement, dans la nuit, vers les chasseurs. A un certain moment, ils n'entendirent plus rien et se cachèrent derrière des meules d'orge, près du chemin de Roty. Quelques minutes passèrent ; ils croyaient avoir perdu la trace, s'être mal orientés, lorsque, dans un taillis, ils aperçurent la lueur blanche d'un phare.

« Détective » a décrit les différents modes de braconnage et particulièrement celui dont il va être question ici.

Christian tenait à la main un puissant projecteur et balayait la plaine. Le gibier ébloui devait inmanquablement tomber sous les coups de fusil de Tessier qui marchait à sa droite. Husson se tenait à gauche, prêt à remplir son rôle de « ramasseur ».

Vers une heure du matin, le trio fut en vue. Tapis derrière leur cachette, les gardes-chasse les voyaient venir. Un lapin bondit dans le faisceau aveuglant du phare. Tessier l'abattit et Husson se pencha pour s'en emparer.

Il allait le saisir, quand un commandement retentit :

— Haut les mains !

La lumière disparut aussitôt, tout reomba dans l'obscurité.

— Haut les mains ! hurla Dupraz.

Derrière la meule d'orge, une fusée embrasa l'étendue désolée. Dans sa lumière blanche, trois ombres menaçantes se découpèrent. Un coup de feu claqua. La charge de chevrotines se perdit dans la terre grasse. Il y eut un piétinement lourd. Les braconniers fuyaient. Le bois était proche. Si les chasseurs gagnaient le couvert des arbres, les gardes à leur tour deviendraient gibier, sans pouvoir se défendre. Le fusil de Vilcoq aboya, puis celui de Nominé.

— Ah les v... , cria quelqu'un, ils m'ont cassé les jambes.

Puis, plus rien.

Les vainqueurs du combat approchèrent prudemment. Ils craignaient encore une ruse. Ils virent enfin Tessier étendu sur le ventre, immobile, les yeux déjà hagards. On prévint la gendarmerie et on transporta le blessé à la ferme des Morsins. Sous la pluie qui s'était mise à tomber, le funèbre cortège avançait. Trois cents mètres avant d'arriver, Tessier, dit « Le Tatoué », expira. Il avait refusé de dénoncer ses complices.

On les identifia cependant. Ils auront à répondre devant la justice de leur expédition nocturne, de cette expédition au cours de laquelle ils montrèrent que la guerre allumée entre gardes et braconniers est quelquefois implacable, comme la mort qu'ils savent donner ou qu'ils sont prêts, sans faiblir, à recevoir.

LUC DORNAIN.



De leur cachette, les gardes aperçurent la lueur d'un phare.

75 FR. PAR MOIS

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir, pour

12 VERSEMENTS de 75 fr.

notre

CHRONOMÈTRE "CO-RE" en OR

Mouvement de précision

Spiral Bréguet

Au comptant... 850 fr.

Catalogue général n° 32

franco sur demande adressée au

COMPTOIR RÉAUMUR

78, r. Réaumur - Paris-2°

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 21.203 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 21.209 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 21.212 : Carrières administratives.

Broch. 21.223 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 21.228 : Emplois réservés.

Broch. 21.230 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 21.240 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 21.242 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 21.251 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 21.258 : Orthographe, rédaction, vérification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 21.262 : Marine marchande.

Broch. 21.266 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 21.274 : Arts du Dessin, Cours universel de dessin, (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 21.280 : Métiers de la Couture, de la Mode et de la Coupe, (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retocheuse, couturière, modiste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, professorats).

Broch. 21.289 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.

Broch. 21.293 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photogr., technique de prise de vues et de prise de sons.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à your cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 21.299 : Carrières Coloniales.

GRAND CONCOURS 100.000 FR. DE PRIX

30.000 EN ESPECES

Pouvez-vous trouver les 2 sosies ?

Regardez ! Cherchez !

UNE PRIME ADDITIONNELLE DE 1.000 frs. en espèces indépendante des autres prix sera payée immédiatement au premier concurrent qui se qualifiera avant le 15 Septembre 1931.

Trouvez ! Gagnez !

le premier prix de 20.000 francs

TROUVEZ-LES

et gagnez le 1^{er} prix de 20.000 frs en espèces en envoyant immédiatement votre réponse, qu'il ne vous engage à rien.

Nous avons déjà distribué plus d'un 1/2 million de frs en espèces aux concurrents de nos précédents concours. Ne passez pas à côté de la fortune, faites comme ils ont fait, envoyez immédiatement votre réponse. Sauf incrédulité ou négligence de votre part, il n'y a aucune raison que ce ne soit pas votre tour de gagner.

Ces Prix en espèces sont déposés chez M^{re} FERRIN, Huissier à Paris

Ce concours a pour but de faire connaître au grand public notre système de vente directe.

Envoyez de suite votre réponse

Chaque concurrent qualifié qui n'aura pas gagné un de ces prix sera récompensé.

à STERLING-TEXTILES (S. A. R. L.) (Rayon 217) 56, Rue Beaubourg - PARIS-3°

VOUS TROUVEREZ CE QUI CONCERNE LA

TOUT MUSIQUE

27, Boul. Beaumarchais

Paris (4°) **PAUL BEUSCHER**

CATALOGUE ILLUSTRÉ

ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

LISEZ

Amundsen

par lui-même

Un véritable héros moderne, avide de conquêtes sur l'inconnu, généreux et lucide : il savait que l'enthousiasme doit être soutenu par la prévision méthodique des difficultés à vaincre. Il devait mourir pour avoir un jour négligé la méthode : il s'agissait d'aller vite ce jour-là et de sauver des hommes.

CONCOURS TOUS LES ANS

Secrétaire près les Commissariats de

POLICE

de la Ville de Paris

Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire. Age de 21 à 30 ans avec prorogation des services militaires. Renseignements gratuits par l'Ecole SPECIALE D'ADMINISTRATION 4, rue Férou - Paris (6°).

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS « ZED »



NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion

L'INFLUENCE PERSONNELLE

sur les autres et à distance

par le Professeur R. J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs de moins au détail.

TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE

Un fort volume illustré franco rec. 33 francs

Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 12, PARIS (X°)



Service des Grands Portraits Artistiques

140, avenue de Saint-Ouen, Paris (XVIII°).

Ce n'est qu'à la livraison et après entière satisfaction que vous aurez à verser la somme de 12 francs représentant tous frais de port, emballage et manutention. La photo modèle est renvoyée intacte. DETECT.

CHIENS TOUTES RACES

POLICE, CHASSE, GARDE, LUXE

avec pedigree et garanties

Expéditions tous pays

CHENIL BERGER POLICIER

MONTREUIL (Seine) - Téléphone 225

Succursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5^e jour. Ecrivez en citant ce journal, à Mme GOURANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait vous envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle !

LA CÉLEBRE MÉDIUM

Scandinave, M^{lle} LANGÉE, est la prière de l'élite et de ceux qui souffrent moralement. CLAIRVOYANCE phénoménale, prouvée par de nombreuses attestations. Incomparable, pour réussites en affaires de cœur, santé, procès, commerce, etc. (Diplômée, parle 7 langues, même par corresp. Horoscopes). Rec. t. l. j. et Dim. de 10 à 12, de 14 à 18 h. - R. d'Amsterdam, 47, 1^{er} ét. (M^{re} Liège).

CONNAIS-TOI TOI-MÊME

C'est le Secret du succès, de la santé, de la richesse. M^{lle} Madalena, l'Astrologue Scientifique réputée, qui dévoile l'avenir, vous enverra une étude de votre horoscope. Ses prédictions et conseils font triompher de tout : Santé, Amour, Argent. Env. date nais. et prén. à M^{lle} J. MADALENA, 50, R. Caulaincourt, Paris. Joindre 5 fr. p. frais correspondance.

LA CÉLEBRE VOYANTE MAÏNA JUAN

Voit tout et renseigne sur tout

Tous les jours et par correspondance 20 frs.

55, boulevard Sébastopol, Paris

M^{re} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE.

De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey 1^{er} à gauche PARIS (Etoile).

AVENIR Mme FL. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3^e, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. Facilité mariage d'après prénoms. (Envoi date nais. et 20 fr. 50). Jusqu'à fin septembre seulement par correspondance.

MARTHA MARY VOYANTE : Méth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans sable et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 fr. 50. 70, r. Pixerécourt (20^e 15^e et. Mét. : Pl. des Fêtes

M^{re} PREVOST Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés 37, r. N.-D. de Nazareth. Pl. Républ. Id cour à dr. 3^e et. Pas les Mrs.

M^{re} de THELES CÉLEBRE PAR SES PREDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j. (dim., lun. exc). 74, r. Lourmel, 4^e et dr. Métro : Beaugrenelle. Paris (15^e)

M^{re} LUCETTE Consult. par MÉDIUM. Cartomancie SCIENCES OCCULTES, MAGIE. 35, r. St-Marc, 2^e. T. l. j. de 10 à 6 h. et par corresp.

Mme TAMARA Sujet russe infatigable. Tarots. Ligne, main. T. l. j. de 2 à 7 h. A part. de 10 f. 60, rue du Cherche-Midi, 2^e et. Escalier B. PARIS (6^e)

L'OBÉSITÉ

détruit la beauté, altère la santé et vieillit l'âge. — Pour rester jeune et mince, prenez

Le Thé Mexicain du Dr Jawas

et vous maigrirez sûrement, sans aucun danger. Produit végétal. Succès universel.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. 7^e l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sexes. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

ÉCRITURES CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

400 Francs par quinzaine sans quitter emploi Partout Très sérieux. Facile chez soi. Accepte aussi représentants toutes localités. Ecrire : FUSEAU 11, à Marseille

MONDIALE POLICE

Ex-inspecteurs Sûreté. Enquêtes. Toutes missions. Divorces. Prix mod. Anel 47, r. Maubeuge, actuel 6, bd St-Denis. Botzaris 30-74. 9 à 19 h. et Dim. matin.

AVIS

Le Détective ASHELBE

reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 BP) Londres W. C. 2

HELOS-ARCHEREAU, 39, rue Archereau, Paris. — 1931.

DÉTECTIVE

Devant la peur



Déroutant la vie opiniâtre du charbonnier de Dugny, une femme passa. Un brusque vertige, et ce fut le drame. Mais soudain, hantés par la peur, Falentin et sa complice décidèrent de fuir, dans la mort, la justice des hommes.

(Lire, pages 4 et 5, l'angoissant reportage de notre collaborateur Gilbert Rougerie)